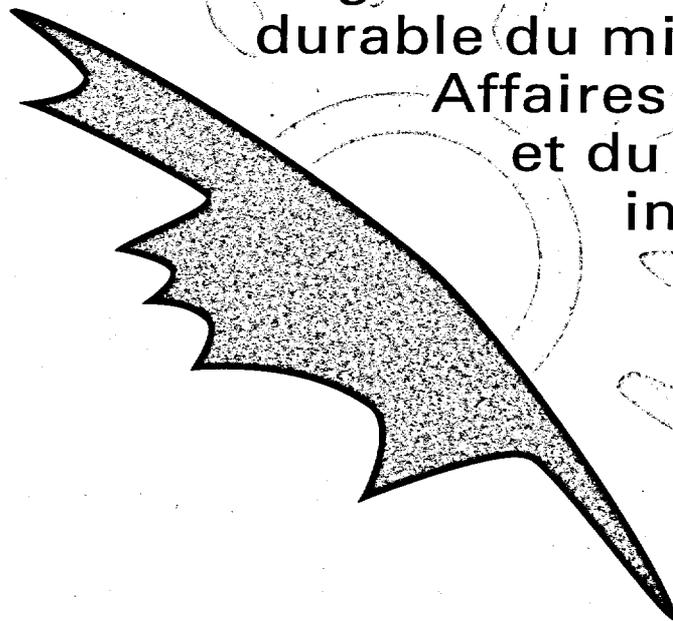


Action 2000

Stratégie de développement
durable du ministère des
Affaires étrangères
et du Commerce
international



Ministère des Affaires étrangères
et du Commerce international

Department of Foreign Affairs
and International Trade

Canada

DOCS
CAI EA 97A37 EXP
Canada, Dept. of Foreign Affairs
and International Trade
Agenda 2000 : a sustainable
development strategy for the
Department of Foreign Affairs and
International Trade

Le document Action 2000 se trouve au site Web du ministère sur le développement durable:
<http://www.dfait-maeci.gc.ca/>

On peut obtenir des exemplaires du document Action 2000 auprès de la Direction des services environnementaux
(JEN) 1-613-944-0631

© Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international 1997

Catalogue No. E2-173/1997
ISBN # 0-662-63291-5



À la veille du xxi^e siècle, les citoyens du Canada et du monde entier sont confrontés à un défi de taille, celui de conserver et de gérer les ressources de manière à ne pas restreindre les choix dont disposeront les générations à venir. C'est là l'essence même du développement durable : ces générations doivent pouvoir profiter tout autant que la génération actuelle du capital que constituent les ressources naturelles renouvelables et non renouvelables ainsi que la diversité, la richesse et la complexité biologiques de la nature.

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international est déterminé à transformer en actions concrètes la philosophie du développement durable. En collaboration avec les intervenants des secteurs public et privé, nous ferons en sorte que les divers aspects du développement durable soient pris en considération dans le cadre de nos décisions, de nos politiques, de nos programmes et de notre fonctionnement.

Action 2000 est la première stratégie de développement durable du Ministère. Elle doit nous permettre d'aborder le prochain siècle avec l'assurance d'avoir fixé pour l'avenir des objectifs garantissant un équilibre entre les trois composantes du développement durable : la sécurité et le bien-être économiques, le développement social et la protection de l'environnement.

À l'échelle internationale, le Ministère représente le Canada pour des questions de développement durable comme le changement climatique, les pluies acides, la gestion des forêts et des pêches en haute mer, la pauvreté, l'égalité des sexes, les besoins humains fondamentaux, les principes de bon gouvernement et la stabilité politique. Les négociations bilatérales et multilatérales et la signature d'accords connexes portant notamment sur ces questions sont également des éléments clés de notre stratégie.

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international est le principal ministère à représenter les intérêts internationaux du Canada, mais d'autres ministères oeuvrent dans le même sens. Comme le développement durable doit faire partie intégrante des opérations et des décisions de l'ensemble du gouvernement, nous travaillerons activement à promouvoir et appuyer cette intégration ainsi que l'application de ses principes à nos relations avec les autres ministères et organismes publics et sur la scène internationale.



L'honorable Lloyd Axworthy,
ministre des Affaires
étrangères



L'honorable Sergio Marchi,
ministre du Commerce
international

1 192E9002 9E05 E



LIBRARY & ARCHIVES



« Chaque génération a droit aux intérêts sur le capital naturel, mais devrait léguer tout le principal à la génération suivante. »

Commission canadienne de la conservation, 1915

« Le développement durable est généralement défini comme une manière de penser et d'agir [...] qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. »

Commission Brundtland, 1987

« Agir au nom du Canada et de tous les Canadiens pour accroître leur bien-être économique, social et environnemental et contribuer à la paix dans le monde en conformité avec la culture et les valeurs canadiennes. »

**Rapport de consultation du secteur civil
Mars 1997**



En vertu des modifications apportées en 1995 à la *Loi sur le vérificateur général*, tous les ministres doivent déposer la Stratégie de développement durable (DD) de leur ministère d'ici décembre 1997.

Action 2000 constitue la première stratégie de DD du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI). Ce document décrit le plan d'action que s'est donné le Ministère pour atteindre, seul ou dans le cadre de partenariats, ses objectifs de développement durable d'ici l'an 2000.

Le plan d'action est fondé sur un examen du profil et des activités du Ministère quant à leur impact sur le développement durable ainsi que sur des objectifs de DD clairement définis. Il comprend en outre le point de vue d'intervenants de l'extérieur du Ministère. En effet, la stratégie a fait l'objet de consultations auprès des secteurs public et privé, des organisations non gouvernementales (ONG) et de la communauté universitaire.

Le Ministère reconnaît que l'implantation de tels changements exige du temps ainsi que l'investissement de toutes les énergies et ressources nécessaires à l'intégration des principes du DD aux politiques, programmes et opérations, de manière à réaliser l'équilibre voulu entre les trois aspects fondamentaux du DD : croissance économique, développement social et protection de l'environnement.

Les progrès seront mesurés. Les modifications de 1995 ont également entraîné la création d'un poste de commissaire à l'environnement et au développement durable au sein du Bureau du vérificateur général. Les stratégies ministérielles doivent faire l'objet d'un rapport annuel et d'une mise à jour transannuelle et peuvent également faire l'objet d'une vérification par le commissaire ou de pétitions du public. *Action 2000* comprend donc des mécanismes permettant de mesurer et analyser le rendement et de produire des rapports à cet égard.

PROFIL

Les objectifs du Ministère sont fondés sur son énoncé de mission : « Agir au nom du Canada et de tous les Canadiens pour accroître la prospérité, l'emploi et la sécurité et contribuer à la paix dans le monde par la promotion de la culture et des valeurs canadiennes. » Ces valeurs sont définies dans l'énoncé de la politique étrangère du Canada, *Le Canada dans le monde* : promotion de la prospérité et de l'emploi; maintien de la paix et de la sécurité internationales; promotion des valeurs et de la culture canadiennes à l'étranger; prestation de services de qualité aux Canadiens.

La réalisation du mandat du Ministère et la gestion de ses programmes et opérations sont structurées selon huit axes fonctionnels : promotion des affaires internationales, politique commerciale et économique, sécurité et coopération internationales, assistance aux Canadiens à l'étranger, diplomatie publique, services ministériels, services aux autres ministères ainsi que services de passeport. Dans plusieurs de ces domaines, des activités progressistes ont déjà été entreprises en vue de garantir à long terme le succès du développement durable.

OBJECTIFS

Le présent document traite de quatre objectifs de développement durable. Ceux-ci correspondent aux trois objectifs stratégiques du Ministère ainsi qu'à un objectif lié au respect de l'environnement, les activités d'écologisation.

PLAN D'ACTION ET ÉVALUATION

Comme il s'agit de la première stratégie de développement durable du Ministère, *Action 2000* constitue le fondement d'une politique qui ne cessera d'évoluer. Il s'agit d'un projet ambitieux, dont les objectifs sont fondés sur une vision mais également sur un ensemble de cibles réalistes. Ces cibles ont permis d'élaborer un plan d'action doté de points de repère permettant de mesurer les progrès réalisés et de planifier les activités à venir.



RÉSUMÉ

Objectif	But
CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET PROSPÉRITÉ	Action coopérative internationale sur les enjeux mondiaux, soutenue par un système international dans lequel le commerce mondial, la croissance économique, le développement commercial, l'investissement et les mouvements de capitaux internationaux, l'équité sociale ainsi que la protection de l'environnement constituent des objectifs complémentaires; processus et mécanismes transparents et réglementés qui favorisent la communication, la coopération, le règlement des différends ainsi que la croissance et le développement économiques durables et équitables.
CONSOLIDATION DE LA PAIX ET DE LA SÉCURITÉ	Un monde plus sûr et plus pacifique dans lequel la paix et la sécurité globales sont appuyées par la primauté du droit et des démarches coopératives en matière de contrôle des armements, de prévention des conflits, de consolidation de la paix, de démocratie, de principes de bon gouvernement et de collaboration internationale afin de lutter contre le terrorisme, le crime transnational et le trafic de stupéfiants.
VALEURS ET CULTURE CANADIENNES	Projeter des valeurs et la culture du Canada afin d'appuyer le développement social durable, y compris la sécurité et le bien-être de tous les peuples, par la protection de l'environnement et l'insistance sur le développement démocratique, les droits de la personne, les droits des populations autochtones, l'accès facile aux soins de santé et à l'éducation, la réduction de la pauvreté ainsi que l'équité et la diversité sociales.
ACTIVITÉS D'ÉCOLOGISATION	Gestion et exécution responsables des programmes et opérations ministériels, de manière à prendre en considération le développement durable dans la prise des décisions et à apporter une contribution et un appui directs à la réalisation des buts et objectifs de développement durable.

Pour le Ministère, le défi est double : il doit travailler à l'atteinte de ses objectifs à la fois au pays et à l'étranger. Au Canada, le Ministère doit collaborer avec tous les paliers de gouvernement et avec la société civile en vue d'assurer une mise en oeuvre intégrée des pratiques de développement durable, par la recherche de consensus, par la formation et par l'élaboration de lois et de règlements.

À l'étranger, le défi est plus complexe. Or, le développement durable est une notion essentiellement internationale. Plusieurs volets qui requièrent une coopération entre citoyens, entreprises et gouvernements au Canada, exigent en outre une coopération entre pays. En effet, pour des questions comme le changement climatique, l'amincissement de la couche d'ozone et la conservation des ressources, il faut que le Canada travaille avec les autres pays à l'atteinte d'objectifs communs. Sur la scène internationale, le Ministère peut compter sur ses forces, ses habiletés, ses connaissances, sa compréhension du contexte et son expertise

géographique pour contribuer à l'atteinte des objectifs globaux du DD, par voie de négociation, de médiation et de recherche de consensus.

SOMMAIRE

Bien que les enjeux du DD constituent en soi des questions à long terme, ils exigent des politiques et des engagements immédiats. Le Ministère s'est fixé des objectifs dans les domaines où il est le mieux placé, de par son mandat et ses compétences uniques, pour faire avancer la cause du développement durable à l'échelle planétaire.

La capacité du Ministère de négocier, de réaliser des consensus et de promouvoir le dialogue par voie de transparence et d'ouverture contribuera à l'atteinte de ses cibles et objectifs de développement durable. *Action 2000* établit clairement ce que le Ministère fait bien, ce qu'il doit faire mieux et ce qu'il est le plus capable de faire progresser.

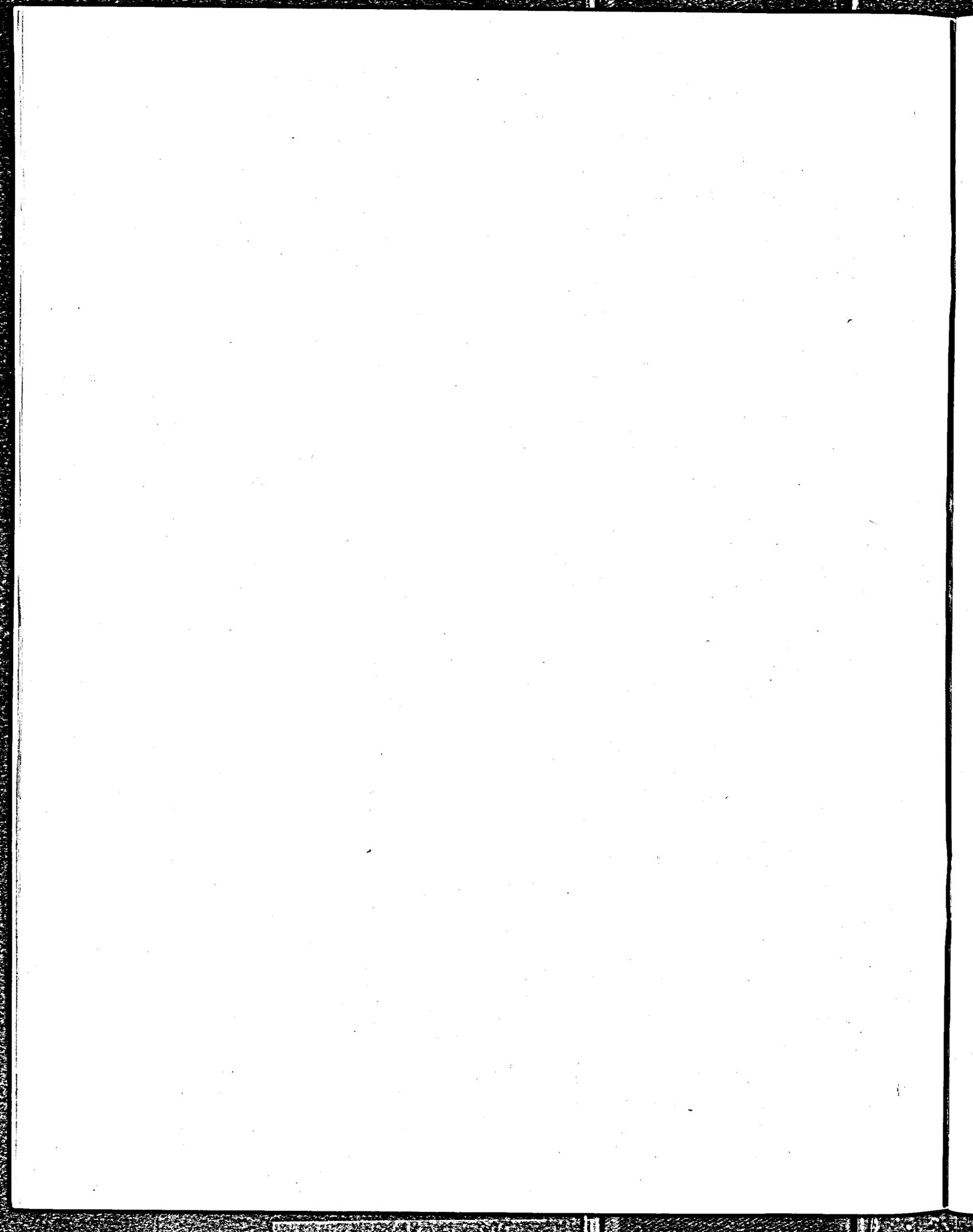


TABLE DES MATIÈRES

Message des Ministres	i
Résumé	iii
Introduction	1
Objectifs, enjeux et plans d'action en matière de développement durable	2
i. Croissance économique et prospérité	3
ii. Consolidation de la paix et de la sécurité	8
iii. Valeurs et culture canadiennes	11
iv. Activités d'écologisation	15
Conclusion	19
Annexes	20
a. Exigences en matière de stratégie et de processus	20
b. Profil du Ministère	22
c. Consultations	27
d. Acronymes	29
e. Glossaire	30

**Croissance économique +
développement social +
protection de l'environnement =
développement durable**





INTRODUCTION

L'industrialisation rapide et la croissance démographique causent des dommages aux écosystèmes naturels de la planète. Ces écosystèmes, essentiels au maintien de la vie sur terre, sont menacés par les pressions toujours croissantes exercées par la croissance de la population, l'amincissement de la couche d'ozone, le changement climatique planétaire et la pollution des eaux, des sols et de l'air.

Les effets du développement non durable sont à la fois omniprésents et globaux, et toutes les nations y sont confrontées. Les problèmes de croissance et de développement sont souvent compliqués par l'effet des obstacles au commerce et de la dette extérieure et par les menaces que présentent pour le développement social des questions humanitaires comme le recours au travail des enfants, l'incapacité de répondre aux besoins humains de base à l'échelle de la planète et la protection des droits de la personne.

Il est largement compris et accepté que la solution à ces problèmes planétaire passe par une nouvelle démarche pour l'exploitation des ressources humaines, économiques et écologiques de la planète. Le développement durable, c'est-à-dire l'intégration des objectifs économiques, sociaux et environnementaux, constitue une telle démarche. La Commission mondiale de l'environnement et du développement (ou Commission Bruntland) a défini le développement durable comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. ».

En vertu des modifications apportées en décembre 1995 à la *Loi sur le vérificateur général*, tous les ministres sont tenus de déposer au Parlement, d'ici à décembre 1997, la « stratégie de développement durable » de leur ministère. *Action 2000* constitue la première stratégie élaborée à cet égard par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI). On y décrit le plan d'action adopté par le Ministère en vue

d'atteindre les objectifs de développement durable d'ici l'an 2000.

La stratégie décrit les fonctions et objectifs de DD du Ministère, cerne les enjeux qui s'y rattachent et présente un plan d'action. Il s'agit d'un premier effort du Ministère dans ce processus d'amélioration permanente. Le Ministère reconnaît que le progrès réel n'exigera pas seulement des changements d'attitude, mais également un effort continu d'apprentissage et d'amélioration.

Le Ministère s'efforce d'influencer les autres états-nations souverains et de conclure avec ceux-ci des ententes sur des questions d'intérêt commun, qu'il s'agisse de règles sur l'aménagement durable des forêts et les pratiques de gestion du milieu marin, ou encore d'ententes visant à obtenir un système libre et équitable de commerce international.

Nous sommes un pays tributaire des exportations. En 1996, par exemple, nous avons tiré près de 40 % de notre produit intérieur brut (PIB) de la vente de produits et services à l'extérieur du Canada. Nous sommes aussi tributaires de l'exploitation durable des ressources naturelles, nécessaire à la viabilité permanente des collectivités dépendant de la forêt, de la pêche, des mines et de l'agriculture.

Le Ministère est déterminé à contribuer à l'avancement, sur la scène internationale, des questions qui préoccupent les Canadiens, dont le développement durable, et à atteindre l'excellence dans ses propres opérations. Le Ministère tentera aussi de s'assurer que les activités internationales des autres ministères fédéraux traduisent l'engagement du Canada à l'égard du développement durable. Pour pouvoir faire avancer réellement le développement durable, le Canada devra s'exprimer à l'unisson pour favoriser le dialogue et la coopération entre les états-nations de la communauté mondiale.



OBJECTIFS, ENJEUX ET PLANS D'ACTION

OBJECTIFS, ENJEUX ET PLANS D'ACTION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Action 2000 constitue la première étape d'un processus à long terme. Bien que ses objectifs aient un caractère visionnaire à l'occasion, ils sont fondés sur les plans d'action et des points de repère. Cette première stratégie de DD du Ministère fait également ressortir les enjeux sur lesquels des progrès ont déjà été réalisés.

Dans d'autres cas, il vaut mieux mettre l'accent sur le processus, en étant conscients que le MAECI n'est qu'un ministère parmi d'autres et que le Canada, à son tour, n'est qu'un des nombreux protagonistes de la scène internationale. Dans un tel contexte, seuls la négociation, la discussion, le consensus et l'accord permettront de réaliser des progrès réels.

À la suite d'une vaste consultation au sein du Ministère, auprès d'autres ministères ainsi qu'auprès des secteurs public et privé, le Ministère a retenu quatre grands objectifs de développement durable :

- croissance économique et prospérité;
- consolidation de la paix et de la sécurité;
- valeurs et culture canadiennes;
- écologisation du fonctionnement du Ministère.

Pour pouvoir atteindre ces objectifs en prenant en considération à la fois la croissance économique, le développement social et la protection de l'environnement, le Ministère devra faire preuve de toute la diligence voulue et réaliser des partenariats efficaces.

Les tableaux des prochaines pages décrivent ces quatre grands objectifs de développement durable dans le contexte des intérêts du Canada ainsi que des secteurs d'activités et objectifs du Ministère. On y cerne les enjeux soulevés par chaque objectif, en établissant dans chaque cas un plan d'action et des points de repères permettant d'en mesurer la réalisation.



OBJECTIFS, ENJEUX ET PLANS D'ACTION

OBJECTIF UN: DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET PROSPÉRITÉ

But Action coopérative internationale sur les enjeux mondiaux, soutenue par un système international dans lequel le commerce mondial, la croissance économique, le développement commercial, l'investissement et les mouvements de capitaux internationaux, l'équité sociale ainsi que la protection de l'environnement constituent des objectifs complémentaires; processus et mécanismes transparents et réglementés qui favorisent la communication, la coopération, le règlement des différends ainsi que la croissance et le développement économiques durables et équitables.

Intérêts canadiens La création d'emplois, la prospérité ainsi que le bien-être économique, la qualité de vie et le traitement équitable des Canadiens dépendent fortement des points suivants.

- Commerce international - en 1996, les exportations de produits et services représentaient près de 41 % du PIB (319,5 milliards de dollars) :
 - les États-Unis constituent de loin le plus grand marché du Canada, mais le Canada exporte pour plus de 58,7 milliards de dollars vers d'autres pays;
 - les exportations fournissent du travail aux Canadiens (1 milliard de dollars d'exportations = 6 000 à 7 000 emplois).
- En 1995, l'investissement extérieur direct a atteint 142 milliards de dollars, tandis que les intérêts, les dividendes et les profits réinvestis des entreprises canadiennes à l'étranger se sont élevés à 7,4 milliards de dollars.
- Protection de l'environnement canadien, nord-américain et mondial et exploitation, gestion et utilisation durables des ressources naturelles. Plus du quart du commerce du Canada est tributaire du secteur des ressources.

PLAN D'ACTION - ENJEU 1A

Poursuivre l'internationalisme actif qui a toujours caractérisé le Canada à l'échelle bilatérale et multilatérale en faisant preuve de leadership, pour encourager une action internationale et identifier des moyens de parvenir à la prospérité, à la croissance économique et au développement durables dans le monde (collaborer avec les pays membres à des tribunes telles que l'OCDE, l'APEC, l'OMC, l'ONU, l'OEA, le Conseil de l'Arctique, etc.) et renforcer le rôle du Canada comme source de connaissances.

ACTION	POINTS DE REPÈRE
Travailler en collaboration avec les exportateurs canadiens, le CRDI, l'ACDI et d'autres organisations, afin de mettre en oeuvre les recommandations du Groupe de travail « Connecting with the World » présidé par Maurice Strong, afin de renforcer le rôle du Canada comme source d'informations à l'appui du DD.	Promouvoir la sensibilisation à la révolution dans le monde de l'information et accélérer la formation de réseaux et de partenariats, via des forums comme la conférence "Global Knowledge for Development", qui eut lieu à Toronto en juin 1997.



PLAN D'ACTION: OBJECTIF UN - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET PROSPÉRITÉ

ACTION	POINTS DE REPÈRE
<p>Examiner dans quelle mesure on peut se servir de la Stratégie d'information internationale sur le Canada pour identifier des occasions où l'on peut jouer un rôle de leadership à l'égard des enjeux du DD et pour appuyer l'exportation de technologies canadiennes novatrices et l'investissement au Canada dans celles-ci.</p>	<p>1997-1998.</p>
<p>Endosser les résultats de la réunion des ministres de l'Environnement de l'APEC sur le DD à la réunion des leaders économique de l'APEC. Ces résultats comprennent un programme d'action pour des villes durables, une stratégie de durabilité du milieu marin et une stratégie de production moins polluante. Examiner les progrès réalisés par tous les forums de l'APEC quant à l'intégration du DD à leurs activités.</p>	<p>Réunion des leaders économiques de l'APEC, les 24 et 25 novembre, à Vancouver, et réunions ultérieures.</p>
<p>Encourager les partenaires multilatéraux du Canada à travailler à des politiques de développement durable s'appuyant réciproquement. Poursuivre nos engagements dans le cadre de l'Entente nord-américaine de coopération environnementale (ENACE). Participer aux discussions traitant de questions environnementales dans le cadre du processus de l'Accord de libre échange pour les Amériques (ALEA).</p>	<p>Continuation de la participation au Comité de l'OMC sur le commerce et l'environnement, à l'OCDE, au PNUE, à la CNUCED et à l'ALENA. Traitement des questions commerciales et environnementales dans le cadre de l'ENACE et de toute négociation relative à l'ALEA.</p>
<p>Intégrer la Stratégie de protection de l'environnement arctique (SPEA) aux travaux du Conseil de l'Arctique, et développer et mettre en oeuvre, avec les 7 autres pays du Conseil et les participants permanents (organisations autochtones internationales), un programme et un plan d'action de DD; aider à organiser la Conférence circumpolaire sur le développement durable.</p>	<p>Approbation en juin 1997 du plan de travail des ministres de la SPEA; définition du programme de DD du CA en 1997; Conférence de DD en 1998; approbation ministérielle du programme de DD en 1998.</p>
<p>Appuyer le DD au sein de l'OEA; coordonner le suivi du Sommet de Miami de 1994 et du Sommet des Amériques de 1996 sur le DD; établir un nouveau comité de l'OEA sur le DD; mettre en oeuvre le programme interaméricain de DD; assurer la participation de la société civile aux processus décisionnels.</p>	<p>Travailler à obtenir un appui pour les projets de DD au Sommet des Amériques de Santiago en 1998 et dans les autres réunions de l'OEA.</p>



PLAN D'ACTION: OBJECTIF UN - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET PROSPÉRITÉ

PLAN D'ACTION - ENJEU 1B

Collaborer avec les autres pays, le secteur privé et la société civile pour favoriser la croissance économique, la réduction de la pauvreté, l'équité sociale et la protection de l'environnement, dans le contexte du développement durable.

ACTION	POINTS DE REPÈRE
En collaboration avec l'ACDI, cibler l'aide internationale, surtout vers les pays les plus pauvres, afin d'appuyer activement des initiatives de croissance économique, de réduction de la pauvreté, d'équité sociale et de protection de l'environnement.	Consultation conjointe sur la planification stratégique annuelle et l'attribution de ressources.
De concert avec le ministère des Finances, appuyer l'harmonisation des activités du Fonds monétaire international (FMI) et des institutions de développement multilatérales (IDM), afin de promouvoir davantage le développement durable, la protection de l'environnement, la réduction de la pauvreté, les principes de bon gouvernement, la réduction des fardeaux de dette insoutenables et les partenariats avec la société civile.	Rencontres annuelles du FMI, de la Banque mondiale et des IDM, renflouement futur du fonds d'aide conditionnelle, consultations régulières avec les ONG canadiennes concernant les institutions financières internationales.
De concert avec l'ACDI et le ministère des Finances, continuer d'améliorer le dialogue avec les pays en développement dans certaines tribunes (Coalition mondiale pour l'Afrique, institutions multilatérales et régionales de développement, etc.), au vu du document <i>Le rôle de la coopération pour le développement à l'aube du XXI^e siècle</i> , de l'OCDE.	Rencontres régulières de la Coalition mondiale pour l'Afrique, discussions du Comité d'aide au développement de l'OCDE en 1997 et 1998, suivi du document de l'OCDE <i>Façonner le 21^{ème} siècle</i> et objectifs de sensibilisation.

PLAN D'ACTION - ENJEU 1C

Identifier, définir et mettre au point des instruments et mécanismes permettant d'assurer une gestion durable des ressources renouvelables et non renouvelables.

ACTION	POINTS DE REPÈRE
Promouvoir le Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre les sources terrestres de pollution, meilleure coordination internationale des questions touchant aux océans, entrée en vigueur rapide de "l'Accord des Nations-unies sur la gestion des stocks chevauchants et des stocks de poissons grands migrateurs".	Promotion des objectifs aux réunions du PNUE et de la CDD de l'ONU de 1998 et des années ultérieures.



PLAN D'ACTION: OBJECTIF UN - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET PROSPÉRITÉ

ACTION	POINTS DE REPÈRE
<p>Promouvoir une meilleure coordination internationale des questions relatives aux eaux douces, notamment dans les pays en développement, en répondant de manière intégrée aux craintes concernant la qualité des eaux et à l'accès aux ressources.</p>	<p>Promouvoir les objectifs à la sixième réunion de la Commission de l'ONU sur le développement durable, en 1998, qui portera principalement sur les eaux douces.</p>
<p>Promouvoir le déclenchement de négociations en vue d'une convention internationale sur les forêts, qui comprendrait une définition et un engagement communs à l'égard de la gestion durable des forêts.</p>	<p>Promotion de l'objectif de la convention au Forum intergouvernemental sur les forêts (FIF) créé lors de la session extraordinaire de AGNU où a été examiné Agenda 21. Le FIF se réunira périodiquement et rendra compte à la Conférence sur le DD. En l'an 2000, le FIF donnera son avis sur l'opportunité d'entamer des négociations.</p>

PLAN D'ACTION - ENJEU 1D

Mettre en oeuvre des mesures pour réduire les incidences de la pollution transfrontalière et réaliser des progrès quant aux moyens convenus de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de protéger la couche d'ozone et la biodiversité et de faire face au changement climatique.

ACTION	POINTS DE REPÈRE
<p>Participer aux négociations parrainées par le PNUE afin conclure une convention visant à mettre en oeuvre les procédures d'information et de consentement préalable (ICP) pour le commerce de certains produits chimiques interdits ou à usage très restreint.</p>	<p>Parachever en 1998 les négociations concernant une nouvelle convention ICP, et procéder à sa ratification.</p>
<p>Obtenir un protocole sur les polluants organiques persistants (POP) dans le cadre de la Convention de la Commission économique pour l'Europe (CEE) de l'ONU sur la pollution atmosphérique transfrontalière à grande distance (PATGD).</p>	<p>Conclure un protocole sur les POP dans le cadre de la Convention sur la PATGD, vers la fin de 1997 ou au début de 1998.</p>
<p>Négocier une entente mondiale sur les POP sous les auspices du PNUE</p>	<p>Négociation d'une convention mondiale sur les POP, sous les auspices du PNUE, en 1998.</p>
<p>Entamer des négociations sur les questions relatives au changement climatique dans le cadre du Mandat de Berlin, pour élaborer un instrument juridique portant sur des engagements pour la période d'après-2000.</p>	<p>Conclure un nouveau protocole lors de la 3^e Réunion de la Conférence des Parties, en décembre 1997, à Kyoto, au Japon.</p>



PLAN D'ACTION: OBJECTIF UN - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET PROSPÉRITÉ

PLAN D'ACTION	MILESTONE INDICATORS
Essayer de faire des progrès notamment en ce qui concerne l'avancement des dates de retrait progressif du bromure de méthyle dans le cadre du Protocole de Montréal.	Les dates de retrait progressif du bromure de méthyle conclues sont 2015 pour les pays en développement et 2005 pour les autres pays, avec coupes intérimaires.
Participer à la négociation d'un Protocole de biosécurité dans le cadre de la Convention sur la biodiversité, afin d'assurer la sûreté (en matière de biodiversité) des mouvements transfrontaliers d'organismes modifiés vivants.	La communauté internationale vise comme date d'entente la fin de 1998.

PLAN D'ACTION - ENJEU 1E

Se servir d'Équipe Canada* et d'autres mesures pertinentes pour promouvoir la mise au point, le transfert efficace et l'application de technologies novatrices visant à appuyer le développement durable, dont des échanges de technologies et l'exportation de connaissances, produits, compétences et services canadiens.

ACTION	POINTS DE REPÈRE
Examiner la mesure dans laquelle les techniques canadiennes d'imagerie et de cartographie par satellite et les autres technologies environnementales appliquées peuvent être utilisées pour appuyer les buts et objectifs mondiaux de développement durable.	Achèvement de l'examen et décision d'intervention avant la fin de 1998.

PLAN D'ACTION - ENJEU 1F

Veiller si possible à ce que les mécanismes d'expansion et de financement des exportations appuient les objectifs de développement durable tout en mettant les exportateurs canadiens sur un pied d'égalité avec leurs concurrents étrangers.

ACTION	POINTS DE REPÈRE
De concert avec le ministère des Finances, travailler activement au sein du Groupe du crédit à l'exportation de l'OCDE afin d'établir un cadre multilatéral portant sur les aspects environnementaux des projets financés par des crédits publics à l'exportation qui lierait les exportateurs canadiens et leurs concurrents étrangers.	Propositions précises présentées au Groupe du crédit à l'exportation d'ici la fin de 1997.

* Équipe Canada est un partenariat entre l'entreprise privée et les gouvernements fédéral, provinciaux ou territoriaux et municipaux, qui vise à aider les Canadiens à accroître leurs activités commerciales à l'échelle mondiale.



OBJECTIFS, ENJEUX ET PLANS D'ACTION

OBJECTIF DEUX : CONSOLIDATION DE LA PAIX ET DE LA SÉCURITÉ

But Un monde plus sûr et plus pacifique dans lequel la paix et la sécurité globales sont appuyées par la primauté du droit et des démarches coopératives en matière de contrôle des armements, de prévention des conflits, de consolidation de la paix, de démocratie, de principes de bon gouvernement et de collaboration internationale afin de lutter contre le terrorisme, le crime transnational et le trafic de stupéfiants.

Intérêts canadien De nombreuses tendances, dont la mondialisation, sont en train de transformer profondément la politique étrangère et la politique commerciale et exigent des solutions mondiales ainsi qu'une coopération multilatérale :

La vigueur et la stabilité économiques deviennent des facteurs d'influence qui rivalisent de plus en plus avec la force militaire et jouent un rôle croissant dans l'élaboration de la politique étrangère, de la politique commerciale et de la politique en matière de sécurité.

Nos frontières sont de plus en plus perméables aux tendances humaines, économiques et environnementales qui influent sur notre sécurité (déplacements illégaux de personnes, transport à grande distance de divers polluants, réchauffement planétaire, dangers pour la santé, trafic de stupéfiants, criminalité et terrorisme, etc.).

De plus en plus, il faudra voir à ce que la répartition de l'aide internationale du Canada traduise les priorités en matière de politique étrangère et commerciale, notamment la sécurité des personnes, la santé économique durable des populations de la Terre ainsi que l'intégration et la réforme des économies en transition.

L'importante masse continentale du Canada, son long littoral, ses frontières relativement ouvertes, sa population peu nombreuse et son économie ouverte influent sur et déterminent l'approche que le Canada adopte vis-à-vis de questions comme la collaboration et la coopération avec les États-Unis concernant le développement durable en Amérique du Nord, la primauté du droit et la protection de l'environnement

PLAN D'ACTION - ENJEU 2A

Identifier et mettre en oeuvre des moyens d'apaiser les tensions, de régler les différends, de prévenir les conflits et de réagir rapidement face aux crises et aux besoins humanitaires (p. ex. maintien et consolidation de la paix).

ACTION	POINTS DE REPÈRE
Entamer des consultations annuelles avec les partenaires internationaux sur la consolidation de la paix et les droits de la personne; aider l'ACDI à mettre en oeuvre le nouveau fonds de consolidation de la paix (10 millions de dollars) pour trouver des démarches et solutions nouvelles.	Consultations annuelles en cours en 1997 et établissement du Fonds durant l'exercice 1997-1998.



PLAN D'ACTION: OBJECTIF CEUX - CONSOLIDATION DE LA PAIX ET DE LA SÉCURITÉ

PLAN D'ACTION	POINTS DE REPÈRE
Parrainer une conférence internationale en vue de la signature d'un traité pour limiter la production et l'utilisation des mines.	Conférence sur la signature du traité prévue pour décembre 1997.
Assurer le suivi, avec le CAD-OCDE, d'un symposium international sur les dépenses militaires excessives et le développement.	Dialogue avec les pays en développement, surtout par l'entremise de tribunes régionales, et intégration des conclusions à une réunion des cadres supérieurs du CAD et au niveau des ministres de l'OCDE.
Travailler avec le Secrétariat des Nations-unies et autres états afin de mettre sur pied, à New York, un quartier-général multi-disciplinaire et multi-national qui permettrait à l'ONU de répondre plus efficacement aux cries humanitaires. (QGMDR) Quartier-général de mission au déploiement rapide.	Fonds en fiducie des NU établi AF 1995-96. Quartier-général à mettre sur pied une fois \$32 millions US souscrits. Prévu pour 1998.

PLAN D'ACTION - ENJEU 2B

Accroître et maintenir la paix et la sécurité mondiales en appuyant le développement ou l'expansion de mécanismes régionaux de *sécurité coopérative* (p. ex. NORAD, OTAN, OSCE).

ACTION	POINTS DE REPÈRE
Promouvoir, encourager et appuyer des tribunes axées sur la sécurité coopérative et le développement (OSCE, ASEAN, OEA, etc.); appuyer la défense mutuelle, le développement démocratique et le contrôle civil des militaires en élargissant la composition de l'OTAN et en mettant en oeuvre des ententes de partenariats avec la Russie, l'Ukraine et les états participant à la Convention euroatlantique de partenariat.	1997 et années suivantes.



PLAN D'ACTION: OBJECTIF DEUX - CONSOLIDATION DE LA PAIX ET DE LA SÉCURITÉ

PLAN D'ACTION - EN EU 2C

Protéger la paix et la réalisation des buts et objectifs de DD en encourageant et en surveillant les progrès relatifs aux accords de non-prolifération, de contrôle des armements et de désarmement.

ACTION	POINTS DE REPÈRE
Au moyen d'accords internationaux et de mécanismes de contrôle des fournisseurs, limiter la diffusion des armes nucléaires, biologiques et chimiques et s'employer à les éliminer, limiter les accumulations excessives d'armes conventionnelles susceptibles de menacer la sécurité régionale, restreindre le transfert de technologies militaires, promouvoir la transparence à l'égard de la paix et de la sécurité, et essayer de limiter la militarisation de l'espace.	On s'attend à une entente bilatérale de sécurité nucléaire entre le Canada et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), avant la fin de 1997.

OBJECTIFS, ENJEUX ET PLANS D'ACTION

OBJECTIF TROIS : VALEURS ET CULTURE CANADIENNES

- But** Projeter des valeurs et la culture du Canada afin d'appuyer le développement social durable, y compris la sécurité et le bien-être de tous les peuples, par la protection de l'environnement et l'insistance sur le développement démocratique, les droits de la personne, les droits des populations autochtones, l'accès facile aux soins de santé et à l'éducation, la réduction de la pauvreté ainsi que l'équité et la diversité sociales.
- Intérêts canadiens** Dans l'environnement mondial, les dimensions de développement durable des valeurs et de la culture du Canada aident celui-ci à se positionner à l'échelle mondiale et peuvent aider concrètement à trouver des solutions internationales aux menaces qui pèsent sur l'environnement de la planète et sur le développement social et économique de l'humanité.
- Les engagements pris par le Canada et d'autres pays pour l'amélioration de l'environnement planétaire exigent des mesures nationales et internationales de suivi, d'évaluation et d'application.
- La meilleure manière de protéger les dimensions des droits de la personne et d'équité sociale de la culture canadienne consiste à étendre nos préoccupations en la matière à tous les peuples du monde.

PLAN D'ACTION - ENJEU 3A

Collaborer avec d'autres pays de même mentalité au sein du système de l'ONU (p. ex. PNUE, CNUEH, PNUD, CNUCED) et d'autres tribunes (p. ex. la Francophonie, le Commonwealth, l'APEC, l'OEA, l'OMC, les IFI) pour favoriser une meilleure intégration des facteurs sociaux, économiques et environnementaux dans les activités et programmes de ces organisations, et pour favoriser et négocier des accords sur les moyens de faire progresser une foule de questions relatives au développement durable mondial, y compris des engagements précis à l'égard de questions comme : les pratiques de gestion forestière; la protection de l'environnement marin; la gestion des matières et déchets dangereux; le respect des droits de la personne et la satisfaction des besoins humains fondamentaux; la protection des renseignements personnels et l'information; le développement démocratique; le soulagement de la pauvreté; les droits des peuples autochtones; les droits de la femme et l'égalité des sexes; ainsi que les droits de l'enfant et l'exploitation du travail des enfants.

ACTION	POINTS DE REPÈRE
Promouvoir une réforme institutionnelle des organismes de l'ONU engagés dans des activités de développement durable, afin de définir des rôles et des mandats clairs, d'éviter les chevauchements et d'améliorer la coordination, en collaboration avec d'autres institutions multilatérales de développement.	1997 et années suivantes.



PLAN D'ACTION: OBJECTIF TROIS - V LEURS ET CULTURE C N DIENNES

ACTION	POINTS DE REPÈRE
<p>Appuyer les possibilités d'élargissement du marché international pour les Autochtones du Canada, par l'intermédiaire de la Stratégie canadienne pour le commerce international et des activités comme les foires et missions commerciales; en organisant une réunion de suivi à la première Table ronde économique des Autochtones; achever les travaux relatifs à l'ébauche de la Déclaration des peuples autochtones de l'ONU; achever les travaux relatifs à un document juridique interaméricain sur les droits des Autochtones; et contribuer aux activités et initiatives de la Décennie internationale pour les populations autochtones (1994-2004).</p>	<p>Incorporés dans les Stratégies existantes et futures; intégrés dans les foires et missions commerciales de 1997 et des années suivantes; organiser la table ronde d'ici 1998; version finale de l'ébauche du document de l'ONU d'ici l'an 2000; ébauche du document interaméricain le plus tôt possible.</p>
<p>Travailler avec l'ACDI dans les négociations sur la reconstitution du Fonds pour l'environnement mondial.</p>	<p>Conclure une nouvelle reconstitution en 1998</p>
<p>Mieux définir la portée et la couverture de la Convention de Bâle sur le mouvement transfrontalière et l'élimination des déchets dangereux, au moyen d'une modification.</p>	<p>Adoption en 1997 d'une modification visant à mieux définir les déchets couverts par la Convention, et ratification.</p>
<p>Intégrer les questions liées aux droits de la personne, aux droits des femmes et aux droits de l'enfant dans le programme des missions futures d'Équipe Canada; établir un répertoire d'experts canadiens en droits de la personne qui seraient disponibles pour des missions de l'ONU; chercher à être membre pour un troisième mandat de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies; coparrainer une réunion des experts des traités sur les droits de l'homme de l'ONU.</p>	<p>En cours.</p>
<p>Appuyer l'objectif de l'ONU d'intégrer pleinement les questions liées aux droits et à l'égalité des femmes dans les programmes et plans d'action des tribunes internationales sur les droits de la personne; appuyer l'objectif de l'égalité des sexes du Secrétariat de l'ONU ainsi que les travaux du Rapporteur spécial de l'ONU sur la violence contre les femmes.</p>	<p>Intégration d'ici 1998 et favoriser l'atteinte de l'égalité des sexes au sein de l'ONU d'ici l'an 2000.</p>



PLAN D'ACTION: OBJECTIF TROIS - VALEURS ET CULTURE CANADIENNES

PLAN D'ACTION - ENJEU 3B

Collaborer avec les autres gouvernements, les autres ministères fédéraux, les provinces et la société civile pour donner suite aux engagements internationaux, y compris ceux de Rio (changement climatique, biodiversité et désertification), du Caire (démographie durable), de Beijing (rôle de la femme et contribution de la femme au DD), de Copenhague (développement social), de Berlin (changement climatique), d'Habitat II à Istanbul (villes et collectivités durables), de Rome (alimentation mondiale) et d'autres tribunes semblables pour assurer la réalisation et la progression continue des buts et objectifs de développement durable de la politique étrangère.

ACTION	POINTS DE REPÈRE
Collaborer avec les provinces/territoires, les autres gouvernements, les AMF et la société civile à la mise en oeuvre des objectifs d'Action 21 de Rio, des conventions environnementales et des accords conclus au Caire, à Copenhague, à Beijing, à Istanbul et à Rome.	Selon les exigences nationales et internationales en matière de production de rapports.
Aider le Commissaire à l'environnement et au DD à préparer un rapport sur la mise en oeuvre d'ententes internationales en matière de DD.	Aider à la préparation et à l'entretien d'une base de données détaillée.

PLAN D'ACTION - ENJEU 3C

Appuyer et favoriser les initiatives volontaires de gestion du développement durable lancées par des organisations du secteur privé et de la société civile (certification ISO 14000, etc.).

ACTION	POINTS DE REPÈRE
Continuer à développer des relations coopératives d'établissement de consensus avec le secteur privé et la société civile, afin d'intégrer et de promouvoir l'adoption d'initiatives et d'approches volontaires de développement durable, y compris des mesures comme les pratiques d'achats écologiques, l'équité en matière d'emploi, l'écologisation des opérations des organisations et la conformité aux normes ISO.	Mettre au point et en oeuvre des mécanismes permanents de consultation et de formation de consensus.



PLAN D'ACTION: OBJECTIF TROIS - VALEURS ET CULTURE CANADIENNES

PLAN D'ACTION - ENJEU 3D

Le Ministère appuie aussi des universitaires étrangers qui étudient au Canada et renforcent les perceptions étrangères des valeurs canadiennes; il finance également des bourses qui permettent aux étudiants étrangers des cycles supérieurs de venir au Canada; le Ministère appuie enfin des programmes d'échange pour jeunes et jeunes travailleurs, qui exposent les jeunes étrangers aux valeurs, à la culture et aux perspectives canadiennes.

ACTION	POINTS DE REPÈRE
Continuer d'appuyer le développement d'associations d'études canadiennes outre-mer, en vue de favoriser à l'étranger une capacité indépendante et faisant autorité pouvant donner un avis objectif sur le Canada et les questions qui le concerne.	Maintenir les associations régionales existantes et s'étendre à de nouveaux territoires à mesure que cela conviendra.
Continuer à élaborer des ententes favorisant la mobilité internationale des étudiants et des professeurs.	Continuation des ententes déjà existantes avec les pays européens et nord-américains. Lancement d'un projet pilote de bourse d'études et de recherches du Commonwealth.
Continuer de rendre possibles les programmes d'échange de jeunes et de jeunes travailleurs.	Echange annuel d'environ 12 000 jeunes personnes.



OBJECTIF QUATRE : ACTIVITÉS D'ÉCOLOGISATION

- But** Gestion et exécution responsables des programmes et opérations ministériels, de manière à prendre en considération le développement durable dans la prise des décisions et à apporter une contribution et un appui directs à la réalisation des buts et objectifs de développement durable.
- Intérêts
canadiens**
- Les programmes du Ministère fournissent tous les ans plus de 300 millions de dollars de contributions directes à diverses organisations et institutions canadiennes et internationales.
 - Plus de deux millions de Canadiens vivent et travaillent à l'étranger et environ quatre millions voyagent à l'extérieur de l'Amérique du Nord tous les ans.
 - Le MAECI est le fournisseur désigné de services communs de soutien aux autres ministères et organismes, par l'entremise de ses missions diplomatiques et consulaires à l'étranger. Il a un effectif de quelque 8 200 employés et des dépenses de fonctionnement annuelles d'environ 800 millions de dollars, et il gère le portefeuille immobilier étranger du Canada, qui y possède environ 552 installations et en loue environ 1 307 (chancelleries, résidences officielles et logements du personnel).

PLAN D'ACTION - ENJEU 4A

Tenir compte des facteurs du développement durable dans les décisions ministérielles relatives aux priorités et à l'affectation des ressources, y compris intégrer le DD dans la planification et les rapports ministériels (p. ex. le Plan des activités, les plans de gestion de mission, la partie III du Budget des dépenses).

ACTION	POINTS DE REPÈRE
Intégrer les questions de DD à la mission, aux secteurs d'activités et au plan des activités du MAECI, et veiller à ce qu'on ait déterminé pleinement le coût des initiatives et activités de DD et identifié les sources de financement.	Facteurs du DD pris en considération dans la version actuelle de la structure d'examen du rendement et de reddition des comptes, et intégration complète dans le plan des activités pour 1998-1999.

PLAN D'ACTION: OBJECTIF QUATRE - ACTIVITÉS D'ÉCOLOGISATION

ACTION	POINTS DE REPÈRE
Préparer un plan pour la réalisation d'une étude de référence sur toutes les taxes, subventions et contributions, afin de cerner ou d'éliminer les obstacles ou entraves à des pratiques écologiquement rationnelles et d'appuyer et favoriser la réalisation des objectifs du développement durable.	Rédaction et approbation du plan avant la fin de 1998.
Intégrer la gestion environnementale aux plans de gestion de mission existants et aux stratégies des grandes missions.	Intégration aux plans de gestion de mission d'ici l'exercice 1999-2000.
Veiller à intégrer les questions de respect des renseignements personnels sur les Canadiens ainsi que de sécurité personnelle et d'information aux processus décisionnels concernant les passeports et autres documents personnels émis par le Ministère.	1997 et années suivantes.

PLAN D'ACTION - ENJEU 4B

Gérer les opérations et les installations ministérielles de manière à assurer l'adoption et la mise en oeuvre de principes et pratiques écologiques

ACTION	POINTS DE REPÈRE
Adopter et mettre en oeuvre les <i>Lignes directrices sur les pratiques exemplaires</i> du gouvernement, visant à conserver l'énergie et l'eau, à réduire les déchets solides, et à rendre plus efficace la gestion du parc automobile et de l'utilisation des terres.	Lignes directrices et instructions sur la gestion environnementale publiées et diffusées en vue de la mise en oeuvre d'ici la fin de 1997.
Dans la mesure du possible, utiliser des produits écologiques.	Intégration au Guide sur la gestion du matériel d'ici la fin de 1997.

PLAN D'ACTION - ENJEU 4C

Mettre en oeuvre le *Plan de gestion environnementale* du MAECI (1995), l'actualiser et y donner suite.

ACTION	POINTS DE REPÈRE
Élaborer et mettre en oeuvre des lignes directrices sur la vérification environnementale.	Introduction de lignes directrices avant la fin de 1998.

PLAN D'ACTION: OBJECTIF QUATRE - ACTIVITÉS D'ÉCOLOGISATION

ACTION	POINTS DE REPÈRE
Mettre au point les outils d'évaluation du DD et les formulaires de présélection pour tous les grands projets et initiatives stratégiques du Ministère.	Mise en oeuvre des instruments et formulaires d'ici la fin de 1997
Effectuer des examens environnementaux concernant toutes les recommandations aux ministres et au Cabinet.	Examen et inclusion automatiques en place en 1997.
<p>Réviser le Plan de gestion environnementale du MAECI (1995) et mettre en oeuvre un système de gestion environnementale du MAECI - un cadre structuré de politiques, de lignes directrices, procédés et instruments pour gérer les affaires environnementales du Ministère :</p> <ul style="list-style-type: none"> • lignes directrices pour l'évaluation des politiques et des programmes; • lignes directrices pour l'évaluation de projets en vertu du Règlement sur les projets hors Canada de l'ACEE; • lignes directrices sur la gestion environnementale; • lignes directrices sur l'écologisation des conférences, réunions et activités organisées par le Ministère. 	Établir un système de gestion environnementale avant la fin de l'an 2000.

PLAN D'ACTION - ENJEU 4D

Promouvoir les progrès continus vers la réalisation des buts et objectifs de développement durable, y compris la mise en place et l'application des outils et mécanismes pertinents pour évaluer les répercussions des grands projets (p. ex. la construction de nouvelles chancelleries) et de nouvelles initiatives de politique sur le développement durable.

ACTION	POINTS DE REPÈRE
Mettre sur pied un groupe de travail sur le DD afin d'assurer un leadership sur les questions liées au DD et prévoir des responsabilités claires en ce qui concerne la mise en oeuvre de la stratégie de DD.	Mise sur pied du groupe de travail et démarrage des activités en 1997.
Établir des mécanismes permanents de consultation, de communication et de rétroaction sur les progrès accomplis vers la réalisation des buts et objectifs de DD du Ministère.	Élaboration et mise en oeuvre des mécanismes d'ici la fin de 1998.



PLAN D'ACTION: OBJECTI QUATRE - ACTIVITÉS D'ÉCOLOGISATION

ACTION	POINTS DE REPÈRE
Élaborer et offrir aux décideurs des modules de formation interdisciplinaire sur la manière de tenir compte du développement durable dans les décisions prises en matière de politique étrangère et d'affaires internationales.	En cours.
Élaborer les programmes de formation et d'information voulus et nécessaires à l'intention du personnel du MAECI et des autres intéressés.	Élaboration des programmes de formation du personnel d'ici la fin de 1997; offre en 1998.
Déterminer s'il faudrait créer une structure permanente de compétences du MAECI sur les questions liées au développement durable dans le monde et leurs incidences.	Achèvement de l'examen et décision d'ici la fin de 1997.
Promouvoir les meilleures pratiques de DD à l'échelle internationale.	Échanges par l'entremise des groupes de travail de l'APEC et de la réunion de 1997 des ministres de l'environnement et du DD de l'APEC : promotion du thème des « meilleures pratiques » pour le rapport national de la CDD à partir de 1997.

CONCLUSION

Le développement durable exige une démarche intégrée de prise de décision, tenant compte des répercussions environnementales, économiques et sociales de chaque mesure. Il suppose également un engagement en faveur de l'équité entre générations présentes et futures et fait ressortir la nécessité pour l'humanité de vivre selon ses moyens du point de vue écologique. Pour y arriver, il faut garantir, à l'échelle de la planète entière, un environnement sain, une économie stable et une répartition équitable, entre les nations, des coûts et avantages du développement durable.

Le développement durable est devenu pour les Canadiens une valeur essentielle et a des liens directs avec l'élaboration des politiques extérieures du Canada en matière de commerce, de prospérité, de paix et sécurité mondiales, de protection de l'environnement et de promotion des valeurs et culture canadiennes.

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international reconnaît qu'il doit intégrer les principes du développement durable à ses objectifs de politique étrangère. Il reconnaît également la nécessité de garantir que sa propre performance à cet égard appuie et reflète ses activités internationales.

Le Ministère accepte de relever le défi que constitue le travail à venir. En adoptant *Action 2000* comme cadre fondamental, le Ministère manifeste clairement son engagement envers le développement durable de la planète pour les générations actuelle et futures.



EXIGENCES EN MATIÈRE DE STRATÉGIE ET DE PROCESSUS

En décembre 1995, le projet de loi C-83 intégrait officiellement les préoccupations environnementales et les exigences du développement durable à la *Loi sur le vérificateur général*. Les modifications apportées à cette loi avaient pour effet de :

- créer le poste de Commissaire à l'environnement et au développement durable au sein du Bureau du vérificateur général;
- garantir que les aspects environnementaux, dans une perspective de développement durable, sont pris en compte dans les rapports du vérificateur général à la Chambre des communes;
- obliger tous les ministres à déposer au Parlement la stratégie de développement durable de leur ministère au plus tard en décembre 1997;
- d'exiger que les stratégies soient mises à jour et déposées au Parlement au moins tous les trois ans;
- autoriser le vérificateur général à transmettre aux ministres concernés les pétitions présentées par le public sur les questions environnementales;
- obliger les ministres concernés à répondre à ces pétitions dans les 120 jours.

Les lignes directrices du Cabinet publiées dans le *Guide de l'écogouvernement* précisent que chaque stratégie doit comprendre un profil du ministère, un survol des enjeux, des objectifs, des plans d'action ainsi que des mécanismes permettant de mesurer et analyser le rendement et de produire des rapports à ce sujet. La stratégie doit également prévoir une étude de base des taxes, subventions et contributions. Les ministères doivent remettre chaque année un rapport sur les progrès réalisés en matière de développement durable, dans le cadre de la Partie III du Budget des dépenses.

De plus, les ministères doivent recueillir le point de vue de leurs clients, de leurs partenaires et des autres parties intéressées, quant aux priorités ministérielles et aux manières de les réaliser.

En mars 1997, le premier rapport du commissaire à l'environnement et au développement durable a été déposé à la Chambre des communes. Ce document décrit le mandat, les priorités et le programme de travail du commissaire pour les deux prochaines années. Il comporte quatre parties :

- un examen des stratégies de développement durable des ministères;
- une vérification des principales questions liées à l'environnement et au développement durable, comme l'évaluation environnementale, le changement climatique et l'exploitation durable des pêches;
- des études spéciales sur des questions comme les engagements internationaux du Canada et le rendement du secteur privé;
- un suivi des pétitions publiques en matière d'environnement et de développement durable.

PROCESSUS

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international a réagi rapidement à ces exigences, en entamant les consultations internes avant même que les modifications soient adoptées officiellement. Au moyen d'une campagne de sensibilisation des employés, le Ministère a demandé à toutes ses directions générales de donner leur avis sur l'évaluation des activités du Ministère quant à leur impact sur le développement durable et de suggérer des manières pratiques d'appliquer les principes du développement durable aux politiques, programmes et opérations.

Les avis et suggestions ainsi recueillis ont été rassemblés dans un document de travail qui a ensuite été révisé et peaufiné pendant toute l'année 1996. Enfin, conformément aux conseils fournis par le *Guide de l'écogouvernement*, le Ministère a commencé à réexaminer son mandat, son énoncé de mission, ses secteurs prioritaires et sa structure. On trouvera à l'annexe B le résultat de cet profil.

Des entretiens interministériels sur l'élaboration des stratégies se sont ensuite déroulés en 1996 et jusqu'à la fin de 1997. Pendant la même période, les enjeux du développement durable ont fait l'objet de nombreuses discussions avec les dirigeants autochtones.

Pour qu'*Action 2000* traduise de façon exhaustive tous les points de vue du Ministère, un groupe de travail sur le développement durable a été créé en janvier 1997, présidé par le sous-ministre adjoint des Services ministériels. Les membres de ce groupe ont fourni conseils et orientation sur les priorités du Ministère et sur les consultations menées auprès de la collectivité pendant toute l'année 1997. L'annexe C décrit ce processus.

Pour de plus amples renseignements, consulter :

Guide de l'écogouvernement. Ministre des Approvisionnement et Services, 1995. N° de catalogue En21-136/1995F - ISBN 0-662-80388-4.

Rapport du Commissaire à l'environnement et au développement durable à la Chambre des communes. Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada, 1997. N° de catalogue FA1 - 2/1997. ISBN 0-662-62842X.



AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU COMMERCE INTERNATIONAL

INTRODUCTION

Les grandes priorités du Ministère sont fondées sur son mandat juridique et son énoncé de mission et ont été définies en février 1995 dans l'énoncé de la politique extérieure du gouvernement, *Le Canada dans le monde*.

MANDAT JURIDIQUE

Le mandat juridique du Ministère est explicitement défini aux articles 10 et 12 de la *Loi sur le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international*. On peut le résumer ainsi :

conduite des relations internationales du Canada;
promotion du commerce international;
assistance aux Canadiens à l'étranger.

ÉNONCÉ DE MISSION

L'énoncé de mission suivant traduit le mandat actuel du Ministère :

Agir au nom du Canada et de tous les Canadiens pour accroître la prospérité, l'emploi et la sécurité et contribuer à la paix dans le monde par la promotion de la culture et des valeurs canadiennes.

Cet énoncé de mission a été publié au Budget des dépenses principal de 1997-1998, approuvé par le Conseil du Trésor et déposé au Parlement en février 1997.

PRIORITÉS STRATÉGIQUES

Les priorités stratégiques ont été définies dans l'énoncé de la politique étrangère du gouvernement, publié en février 1995 et intitulé *Le Canada dans le monde*, et renforcées dans le *Discours du trône* de février 1995. Elles visent les trois objectifs clés suivants :

promotion de la prospérité et de l'emploi et d'une économie axée sur le partage qui appuie la création d'emplois au Canada par le commerce et l'investissement et qui favorise et encourage l'application et l'utilisation des sciences et de la technologie;

protection de notre sécurité, dans un cadre mondial stable, y compris la sécurité internationale du Canada et des Canadiens contre des menaces étrangères, ainsi que la sécurité environnementale;

projection des valeurs et de la culture canadiennes et projection d'un Canada moderne et uni qui se traduisent dans la défense des valeurs clés du Canada, dont les droits de la personne, les droits de l'enfant et le renforcement de la francophonie à l'étranger.



STRUCTURE ET SECTEURS D'ACTIVITÉ

Le Ministère est dirigé par trois ministres : le ministre des Affaires étrangères, le ministre du Commerce international et le ministre de la Coopération internationale et de la Francophonie. Les responsabilités de ces ministres ne se limitent pas au Ministère; ainsi, le ministre des Affaires étrangères est également responsable du Centre de recherches pour le développement international, de la Commission mixte internationale et du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique.

Le ministre du Commerce international est également responsable de la Société pour l'expansion des exportations, de la Corporation commerciale canadienne et du Secrétariat de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Le ministre de la Coopération internationale et de la Francophonie est aussi responsable de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

Le ministère compte en outre deux secrétaires d'État, un pour la région de l'Asie-Pacifique, un pour l'Amérique latine et l'Afrique.

La mise en oeuvre du mandat du Ministère et la gestion de ses programmes et opérations sont structurées selon les huit secteurs d'activité décrits dans le Budget des dépenses principales de 1997-1998, présenté par le ministre au Parlement en février 1997.

FIGURE 1 : SECTEURS D'ACTIVITÉ ET PRINCIPAUX CLIENTS ET BÉNÉFICIAIRES DU MINISTÈRE

Secteurs d'activité	Principaux clients et bénéficiaires
<p>1. Promotion des affaires internationales Créer des emplois et promouvoir la prospérité du Canada en encourageant les entreprises canadiennes à tirer pleinement avantage des débouchés commerciaux internationaux et en facilitant les mouvements de capitaux et les transferts de technologie.</p>	<p>Exportateurs canadiens et entreprises canadiennes de produits prêts à exporter Investisseurs et entreprises recherchant des investissements Travailleurs du secteur de l'exportation Gouvernements provinciaux et municipalités</p>
<p>2. Politique commerciale et économique Créer des emplois et promouvoir la prospérité au Canada en gérant efficacement les liens commerciaux du Canada et en libéralisant le commerce et les mouvements de capitaux dans le monde, en s'appuyant sur des règles claires et équitables.</p>	<p>Exportateurs canadiens, entreprises canadiennes fabricants canadiens de produits prêts à exporter et travailleurs canadiens du secteur international de l'économie Importateurs et consommateurs canadiens Entreprises et travailleurs canadiens des secteurs mous ou sensibles Investisseurs et entreprises recherchant des investissements Gouvernements provinciaux</p>

FIGURE 1 : (Suite...)	
Secteurs d'activité	Principaux clients et bénéficiaires
3. Sécurité et coopération internationales Contribuer à un système international pacifique, fondé sur la primauté du droit, qui traduit les valeurs canadiennes et dans lequel le Canada est à l'abri des menaces étrangères.	Premier ministre, ministres et ministères Gouvernements provinciaux Société canadienne dans son ensemble et particuliers et groupes concernés par chaque enjeu
4. Assistance aux Canadiens à l'étranger Satisfaire aux besoins des citoyens canadiens voyageant ou vivant à l'étranger qui ont besoin d'une aide officielle.	Canadiens voyageant ou vivant à l'étranger
5. Diplomatie publique Éveiller l'intérêt et la confiance à l'égard du Canada à l'étranger et créer un environnement international public favorable aux intérêts politiques, économiques et environnementaux du Canada ainsi qu'aux valeurs canadiennes.	Communautés universitaire et culturelle du Canada Industries culturelles canadiennes Communautés universitaires et culturelles étrangères s'intéressant au Canada Médias canadiens et étrangers Clients des autres secteurs d'activité
6. Services ministériels Permettre au Ministère de réaliser sa mission et d'atteindre ses objectifs	Cadres et employés du Ministère responsables de la prestation de services dans les autres secteurs d'activité
7. Services aux autres ministères fédéraux Aider les autres ministères fédéraux à exécuter leurs programmes à l'étranger, grâce à des services de soutien efficaces.	Autres ministères fédéraux
8. Services de passeport Fournir des documents de voyage respectés à l'échelle internationale aux citoyens canadiens et autres résidents canadiens admissibles.	Canadiens voyageant à l'étranger

Tableau 1 - Budget des dépenses principal de 1997-1998 par région et par secteur d'activité
(en milliers de dollars)**

	Afrique et Moyen- Orient	Asie- Pacifique	Europe	Amérique latine et Caraïbes	États- Unis	Missions multi- latérales	Canada	Total
Promotion des affaires internationales	17,839	54,668	41,345	19,725	26,183	83	62,919	222,762
Politique commerciale et économique	4,448	9,847	18,731	5,894	9,506	12,311	56,835	117,572
Sécurité et coopération internationales	14,646	14,186	24,941	9,662	7,523	11,083	351,720	433,761
Assistance aux Canadiens à l'étranger	6,777	6,983	14,592	8,221	3,210	376	3,330	43,489
Diplomatie publique	4,659	13,268	26,288	5,644	7,875	1,171	25,277	84,182
Services ministériels	-	-	-	-	-	-	204,575	204,575
Services aux autres ministères fédéraux	33,459	60,859	48,874	25,447	13,424	3,495	-	185,558
Services de passeport	-	-	-	-	-	-	7,402	7,402
Total	81,828	159,811	174,771	74,593	67,721	28,519	712,058	1,299,301

*** Pour une présentation plus détaillée des plans d'activités et de dépenses du Ministère, consultez le Plan des dépenses, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, Budget des dépenses principal de 1997-1998, Partie III. Ce document est disponible au Canada dans la plupart des bibliothèques publiques, ou par la poste en écrivant au Groupe Communication Canada - Édition, Ottawa, Canada K1A 0S9.

FAITS ET CHIFFRES

Voici quelques paramètres, faits et chiffres concernant le Ministère, ses activités et ses responsabilités :

Le Parlement a approuvé un budget ministériel de 1,3 milliard de dollars pour l'exercice 1997-1998, dont environ 339 millions de dollars de subventions et de contributions.

Le Ministère compte environ 3 900 employés canadiens au Canada et à l'étranger et 4 300 employés qui travaillent localement dans le cadre de missions outre-mer. Pour plus de la moitié des employés chargés d'un programme à l'étranger, il s'agit en fait d'un programme d'un autre ministère fédéral (AMF). D'ici l'an 2000, le coût des services aux AMF correspondra à environ 40 % du budget de fonctionnement du MAECI.

Le Ministère gère le portefeuille de biens immobiliers du Canada, qui comprend 62 chancelleries appartenant au Canada et 140 louées, 70 résidences officielles appartenant au Canada et 42 louées, ainsi que 420 logements du personnel appartenant au Canada et 1 125 loués.

Bien que l'administration centrale soit située à Ottawa, le Ministère est présent partout au Canada; il compte 28 bureaux des passeports locaux et régionaux et 12 centres de commerce international.

À l'étranger, et en comptant les consuls honoraires, le Ministère a plus de 200 points de service et un réseau de 129 missions et 33 bureaux dans 104 pays (ceux-ci correspondent à 94 % de la population mondiale et à 99 % du PIB mondial).

Les 129 missions (qui comprennent les ambassades, hauts-commissariats, consulats généraux et consulats) sont répartis comme suit au plan géographique :

Missions bilatérales*	(121)
Afrique et Moyen-Orient	28
Asie-Pacifique	27
Europe	35
Amérique latine et Caraïbes	19
États-Unis	12
Missions multilatérales**	(8)

* Les missions bilatérales sont accréditées auprès de pays précis. Elles peuvent comprendre des missions chargées d'offrir une gamme complète de services dans tous les secteurs d'activité du Ministère, et d'autres qui se spécialisent dans des services précis, comme ceux d'autres ministères et organismes (ACDI, Citoyenneté et Immigration, etc.).

** Les missions multilatérales servent les intérêts du Canada auprès d'organisations internationales précises comme les Nations unies (ONU), l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'Union européenne (UE) et l'Organisation des États américains (OEA).

Les secteurs d'activité s'inscrivent dans le contexte des relations qu'entretient le Canada avec des pays étrangers, des régions et des organisations internationales. Les secteurs d'activité, combinés à la répartition géographique des missions, fournissent un aperçu complet de la façon dont le Ministère attribue et utilise ses ressources autour du monde (voir Annexe B).

CONSULTATIONS

Comme on le souligne dans le *Guide de l'écogouvernement*, les Canadiens veulent être consultés avant que les gouvernements ne prennent des décisions qui puissent toucher à leur vie et à leur bien-être. Avec cette constatation à l'esprit, le MAECI a présenté diverses ébauches d'*Action 2000* au secteur privé, aux organismes bénévoles et communautaires, aux gouvernements provinciaux, aux groupes autochtones, aux autres ministères fédéraux et aux citoyens du pays.

Les observations de ces intervenants ont permis au Ministère d'élargir ses perspectives sur de nombreuses questions et ont fait ressortir la nécessité d'intégrer plus clairement les divers aspects sociaux, économiques et environnementaux du développement durable traités dans la stratégie et de mieux délimiter les secteurs de responsabilité pour la mise en oeuvre du programme.

Il faut cependant remarquer qu'il s'agit seulement de la première étape d'un processus continu. *Action 2000* porte sur le plus grand éventail possible de questions dans les circonstances actuelles, mais le Ministère reconnaît que l'intégration des considérations de développement durable prendra du temps et exigera des changements à plusieurs niveaux, à mesure que toutes les composantes des secteurs public et privé comprendront mieux les divers enjeux et les liens qui les unissent.

Les consultations à l'égard d'*Action 2000* ont débuté à l'interne en 1995 et se sont poursuivies auprès des autres ministères en 1996. En 1997, le processus a été étendu au secteur des affaires, aux groupes autochtones, aux gouvernements provinciaux, au milieu universitaire, aux organismes bénévoles et communautaires et au public en général. Les consultations ont été effectuées au moyen d'une participation interactive à divers forums publics et gouvernementaux, de présentations écrites et d'observations transmises par le biais du site web que le Ministère a consacré au développement durable.

Les consultations interactives* se sont déroulées dans le cadre des activités suivantes :

(1) en février, à Ottawa, conférence d'une journée coparrainée par le Ministère et par l'Institut international du développement durable (IIDD), situé au Canada, à laquelle ont participé une soixantaine de représentants du secteur privé, du milieu universitaire, des groupes bénévoles et communautaires et des organisations non gouvernementales;

(2) en février et mars, dans des universités de l'Ouest, présentation de la stratégie par le coordonnateur du Ministère, Évaluation et gérance environnementales;

(3) en avril, à Vancouver, petit déjeuner-causerie parrainé par le Ministère et coordonné par l'Université de la Colombie-Britannique, auquel ont participé une centaine de représentants du secteur privé, du milieu universitaire et de groupes d'intérêt ainsi que le ministre des Affaires étrangères, l'honorable Lloyd Axworthy, qui y a soumis l'ébauche d'*Action 2000*;

(3a) séminaire durant la même matinée, auquel ont participé quinze professeurs, représentants de l'industrie et représentants de groupes environnementaux;

(4) nombreuses réunions avec le Comité consultatif sur le commerce extérieur (CCCE), et les Groupes de consultation sectoriels sur le commerce extérieur (GCSCE).

* *Action 2000* a été transmis à un vaste éventail d'organismes autochtones de tous les coins du Canada. Le ministre et les hauts-fonctionnaires du Ministère ont discuté de plusieurs des enjeux de DD traités dans la stratégie avec les représentants de groupes autochtones pendant les années 1996 et 1997.

Des consultations par écrit ont été menées auprès des :

- (1) gouvernements provinciaux;
- (2) groupes environnementaux;
- (3) membres du secteur de l'industrie;
- (4) membres du secteur des affaires;
- (5) chefs de mission à la retraite;
- (6) particuliers intéressés par la question.

*L'examen d'*Action 2000* par le grand public a débuté en février, avec la création du site web de développement durable du MAECI, où ont été publiées diverses versions du document.

Action 2000 constitue un premier cadre pour l'application des principes du développement durable aux secteurs d'intérêt du Ministère. Les suggestions de l'ensemble de la collectivité, recueillies dans le cadre de la consultation, ont permis de renforcer ce cadre en adoptant une démarche plus intégrée pour l'atteinte des objectifs immédiats du Ministère. Elles ont aussi fait ressortir la nécessité d'élaborer une stratégie fédérale de développement durable précisant à la fois les responsabilités interministérielles et les responsabilités partagées des secteurs public et privé quant à l'élaboration et à la mise en oeuvre continues des objectifs à long terme.

ACDI	Agence canadienne de développement international
ACEE	Agence canadienne d'évaluation environnementale
AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
ALENA	Accord de libre échange nord-américain
AMF	Autres ministères fédéraux
APD	Aide publique au développement
APEC	Coopération économique de l'Asie-Pacifique
ARF	Forum régional de l'ASEAN
ASEAN	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
CA	Conseil de l'Arctique
CAD	Comité d'aide au développement
CCCE	Comité consultatif sur le commerce extérieur (MAECI)
CCCI	Conseil canadien de la coopération internationale
CDD	Commission du développement durable
CEE	Commission économique pour l'Europe
CNUCED	Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement
CNUEH	Conférence des Nations unies pour les établissements humains
CRDI	Centre de recherches pour le développement international
DD	Développement durable
FIF	Forum intergouvernemental sur les forêts
FMI	Fonds monétaire international
GCSCE	Groupes de consultation sectoriels sur le commerce extérieur (MAECI)
IDM	Institutions de développement multilatérales
ICP	Information et consentement préalable
IIDD	Institut international pour le développement durable
IFI	Institutions financières internationales
ISO	Organisation internationale de normalisation
MAECI	Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
NORAD	Défense aérienne du continent nord-américain
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OEA	Organisation des États américains
ONG	Organisation non gouvernementale
OMC	Organisation mondiale du commerce
ONU	Organisation des Nations unies
OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
OTAN	Organisation du traité de l'Atlantique Nord
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations unies pour l'environnement
POP	Protocole sur les polluants organiques persistants
SCCI	Stratégie canadienne pour le commerce international
SPEA	Stratégie de protection de l'environnement arctique
UE	Union européenne
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

GLOSSAIRE

Action 21 : Plan visant à rendre le développement durable sur le plan social, économique et environnemental, adopté lors du Sommet de la Terre, à Rio de Janeiro, en 1992.

Amélioration permanente : Amélioration continue des politiques, des programmes et du rendement, prenant en considération les progrès techniques, les connaissances scientifiques, les besoins des clients et les attentes de la collectivité.

Budget des dépenses : Plan financier annuel décrivant les dépenses du gouvernement du Canada. La Partie III de ce budget est formé du plan des dépenses détaillé de chaque ministère.

Changement climatique : Réchauffement de l'atmosphère terrestre dû à l'augmentation de la concentration de certains gaz absorbant le rayonnement terrestre et retardant ainsi la perte d'énergie vers l'espace.

Diversité biologique (biodiversité) : Variété des espèces, variabilité génétique de chaque espèce, et variété des écosystèmes que forment les espèces (Conseil canadien des ministres responsables de la faune).

Écologisation des activités gouvernementales : Projet visant à fixer des lignes directrices pour tous les ministères fédéraux sur la manière d'intégrer les aspects environnementaux à la gestion de leurs activités.

Équité : Juste répartition des coûts et avantages des activités humaines. Ses deux composantes sont l'équité intergénérationnelle et l'équité actuelle entre personnes ou groupes de personnes.

Évaluation environnementale : Prise en compte systématique des facteurs sociaux, économiques et environnementaux dans le cadre de la prise de décisions et de l'élaboration des politiques, des programmes et des projets.

Ressources non renouvelables : Ressources naturelles dont la quantité est fixe, mais dont la durée peut être allongée par une utilisation réduite ou plus efficace, par la réutilisation ou par le recyclage (minéraux, pétrole, charbon, etc.).

Système de gestion de l'environnement : Système encadrant la surveillance de la performance environnementale d'une organisation et la production des rapports connexes.

doc
CA1
EA
97A37
EXF

.b3170603(E)
.b3170615(F)

Agenda 2000

A Sustainable Development
Strategy for the Department
of Foreign Affairs and
International
Trade



Department of Foreign Affairs
and International Trade

Ministère des Affaires étrangères
et du Commerce international

Canada

The Agenda 2000 document is available at the Sustainable Development Web site at the following address:
<http://www.dfait-maeci.gc.ca/>

Copies of Agenda 2000 are available at the Environmental Services Division/JEN 1-613-944-0631

© Department of Foreign Affairs and International Trade 1997

Catalogue No. E2-173/1997
ISBN # 0-662-63291-5



MESSAGE FROM THE MINISTERS

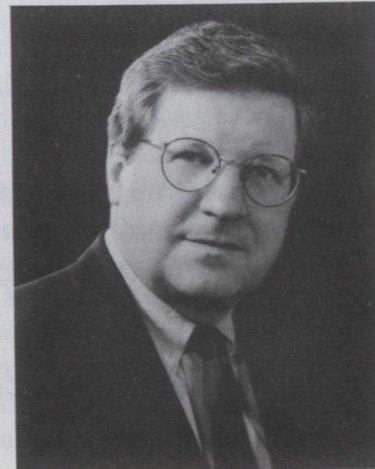
Citizens of Canada and the world face a major challenge as the new century approaches, to conserve and manage resources in such a way that options are not taken away from future generations. This is the essence of sustainable development: that generations to come will be as able as the current generation to benefit from the endowment of natural resources, both renewable and non-renewable, and from the variety, richness and complexity of life that exists within nature.

The Department of Foreign Affairs and International Trade is committed to turning sustainable development thinking into action. Working together with other public and private sector stakeholders, we will ensure that sustainable development considerations are factored into our decision-making, policies, programs and operations.

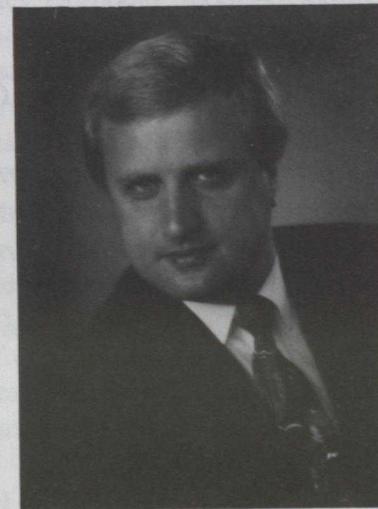
Agenda 2000 is the first sustainable development strategy of this Department. It ensures that we face the new century confident that our goals are set in a future where the three values of sustainable development are in balance - those of economic security and well-being, social development, and protection of the environment.

In international terms, the Department represents Canada on such sustainable development issues as climate change, acid rain, the management of forests and high-seas fisheries, poverty, gender equality, basic human needs, good governance, and political stability. Key to the Strategy are bilateral and multilateral negotiations and agreements on these and other related issues.

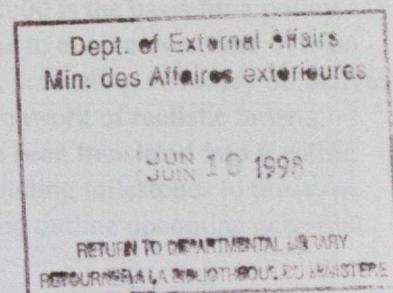
The Department of Foreign Affairs and International Trade is the principal, but not the only, Canadian department representing Canada's international interests. We recognize that sustainable development must be integrated into the way the government defines its business and makes its decisions, and we will actively promote and support the integration and application of sustainable development in our relations with other government departments and agencies, as well as in the international forum.



Minister of Foreign Affairs:
The Honourable Lloyd Axworthy



Minister for International Trade:
The Honourable Sergio Marchi



53738583(1/1)

53738580(1/1)

"Each generation is entitled to the interest on the natural capital, the principal should be handed on unimpaired."

Canadian Commission on Conservation, 1915

"Sustainable development is widely defined as a way of thinking and behaving that ... meets the needs of the present without compromising the ability of future generations to meet their own needs."

The Brundtland Commission, 1987

"To act for Canada and all Canadians to enhance their economic, social and environmental well-being and to work towards a peaceful world reflective of Canadian values and culture."

**Civil Sector Consultation Report
March 1997**



Amendments to the Auditor General Act in 1995 require that all Ministers table Sustainable Development (SD) Strategies for their respective departments in Parliament by December 1997.

Agenda 2000 is the first SD Strategy of the Department of Foreign Affairs and International Trade (DFAIT). It sets out the Department's action plan to achieve, alone and through partnerships, its sustainable development objectives through to the year 2000.

The action plan is based on a review of the Department's profile and activities in terms of their impact on sustainable development, and on clearly defined SD objectives. It also includes the perspectives of those outside the Department itself. Consultations on the strategy involved the public and private sectors, non-governmental organizations (NGOs) and the academic community.

The Department recognizes that change of this nature requires time to take root; it requires a committed investment of energy and resourcefulness to ensure that the integration of SD principles into policies, programs and operations strikes an appropriate balance between the three pillars of sustainable development - economic growth, social development and environmental protection.

Progress will be measured. The amendments to the Act also created the position of the Commissioner of the Environment and Sustainable Development within the office of the Auditor General.

Departmental strategies must be reported on annually, updated every three years, and will be subject to audit by the Commissioner and to petition by the public. Agenda 2000 includes mechanisms for performance measurement, analysis and reporting.

PROFILE

The strategic goals of the Department are based on the following mission statement: "To act for Canada and all Canadians to enhance prosperity, employment and security and to work toward a peaceful world by the promotion of Canadian culture and values". As defined in Canada's Foreign Policy Statement, Canada in the World these values include: the promotion of prosperity and employment, the maintenance of international peace and security, the promotion of Canadian values and culture abroad and the provision of quality services to Canadians.

The implementation of the Department's mandate, and management of its programs and operations are organized along eight functional lines: International Business Development, Trade and Economic Policy, International Security and Cooperation, Assistance to Canadians Abroad, Public Diplomacy, Corporate Services, Services to Other Government Departments and Passport Services. In many of these areas progressive work is already underway to ensure the long-term interests of sustainable development.

OBJECTIVES

Four sustainable development goals are addressed in Agenda 2000. These are based on the three strategic objectives of the Department as well as an environmentally-sensitive objective, that of Greening Operations.

ACTION AND MEASUREMENT

As the Department's first sustainable development strategy, Agenda 2000 is the basis for a policy which will continue to evolve over time. It is an ambitious attempt, presenting visionary objectives grounded on a framework of realistic targets. These targets have been translated into a viable plan of action, including milestones to measure current progress and outline upcoming activities.



EXECUTIVE SUMMARY (Continued)

Objective	Goal
ECONOMIC GROWTH AND PROSPERITY	Cooperative international action on issues of global concern, supported by an international system in which world trade, economic growth, business development, international investment and capital flows, social equity and environmental protection are mutually supportive objectives; governed by open, rules-based processes and mechanisms for fostering sustainable and equitable economic growth and development, cooperation and communication, and instruments for dispute resolution.
BUILDING PEACE AND SECURITY	A more secure and peaceful world where global peace and security is supported by the rule of law and cooperative efforts on arms control, conflict prevention/peace-building, democracy, good governance, and a collaboration to combat terrorism, transnational crime, and drug trafficking.
CANADIAN VALUES AND CULTURE	The projection abroad of Canadian values and culture that support sustainable social development, including the common security and well-being of all peoples through environmental protection, with the focus on democratic development, human rights, the rights of indigenous peoples, ready access to health and education, reduction of poverty, social equity and diversity.
GREENING OPERATIONS	The responsible management and delivery of departmental programs and operations in which sustainable development considerations are factored into decision-making and which directly contribute to, and support, the achievement of sustainable development goals and objectives.

The Department's challenge is twofold: to work both inside and outside the country to achieve its goals. Within Canada, the Department has a responsibility to work with all levels of government and civil society to ensure an integrated approach to the implementation of sustainable development practices through consensus building, training, and drafting of legislation.

Outside Canada, the challenge is more complex. Sustainable development is inherently an international concept. Many of the issues that require cooperation among individuals, industry and governments within Canada also require cooperation among nations. In the resolution of issues such as climate change, ozone depletion and resource conservation, Canada must work with other countries toward common goals. In the international environment, the Department's strengths, skill sets, knowledge base, contextual understanding, and geographical expertise enable it to contribute to the realization of global SD goals

through negotiation, mediation, and consensus building.

SUMMARY

While SD issues are long-term in nature, they require immediate action in terms of policy decisions and commitments to action. The objectives developed by the Department highlight areas in which DFAIT, by virtue of its mandate and the unique skill set of its workforce, is best placed to move the global SD agenda forward.

Departmental strengths in negotiation, consensus building, mediation, and promotion of dialogue through transparency and openness will contribute to the achievement of its objectives and targets for sustainable development. *Agenda 2000* clarifies what the Department is doing right, what it needs to do better and where it can make the most difference.



TABLE OF CONTENTS

Message from the Ministers i

Executive Summary iii

Introduction 1

Sustainable Development Objectives, Issues and Action Plans 2

 i. **Economic Growth and Prosperity** 3

 ii. **Building Peace and Security** 8

 iii. **Canadian Values and Culture** 11

 iv. **Greening Operations** 15

Conclusion 19

Appendices 20

 a. **Strategy Requirements and Process** 20

 b. **Departmental Profile** 22

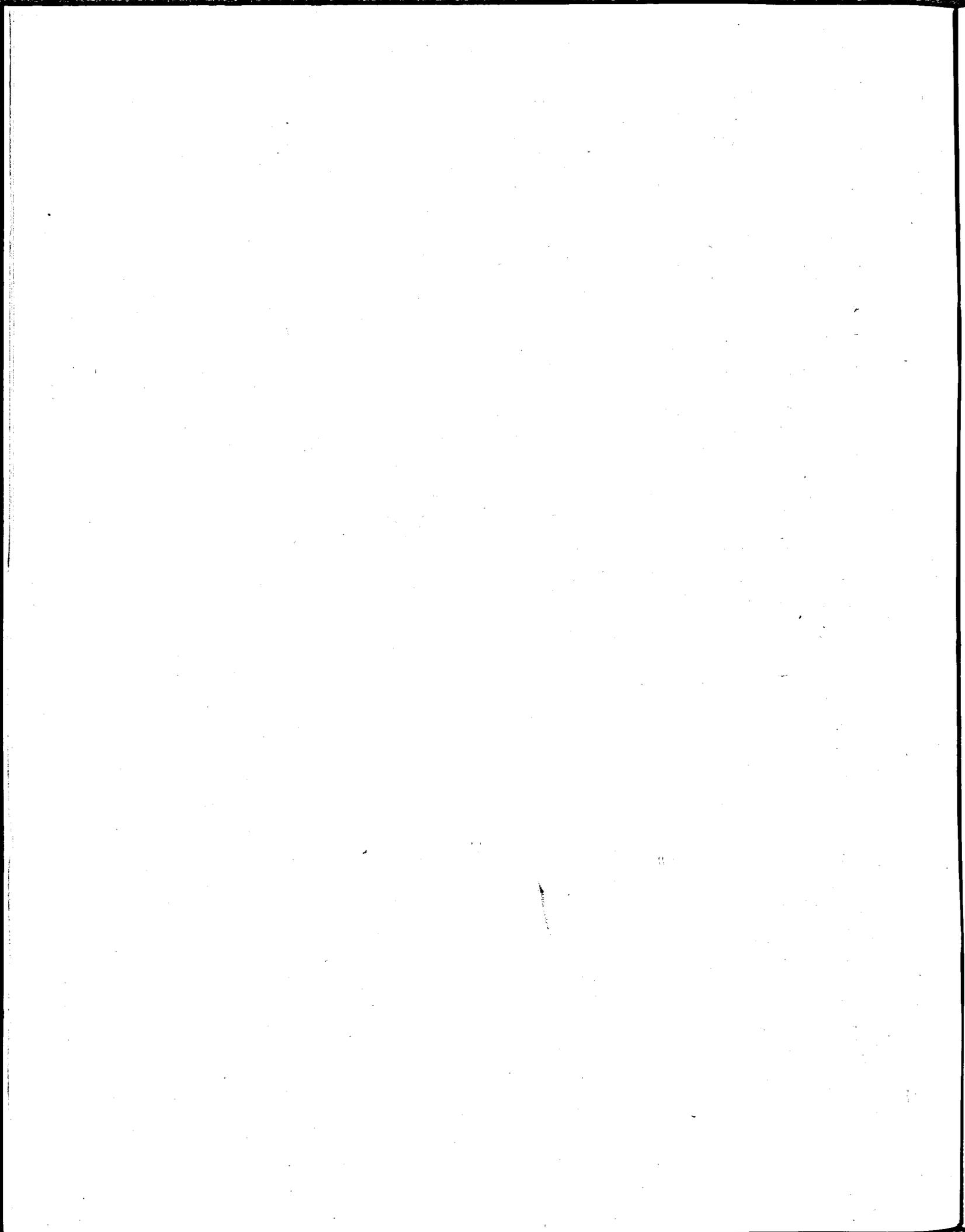
 c. **Consultations** 27

 d. **Acronyms** 29

 e. **Glossary** 30

**Economic Growth +
Social Development +
Environmental Protection =
Sustainable Development**





INTRODUCTION

Rapid industrialization and population growth are causing damage to the eco-systems of the world. Essential to sustainable life on earth, the natural eco-systems are threatened by the ever-increasing pressures of population growth, ozone depletion, global climate change and pollution of the earth's water, soil and air.

The products of unsustainable development are prevalent and global in scope. All nations face challenges. Economic growth and development issues are often complicated by the effects of trade barriers and international indebtedness, and by social development concerns for humanitarian issues such as the use of child labour, the inability to meet basic human needs globally, and the protection of human rights.

It is widely understood and accepted that the solution to these global problems is a new approach to using resources, whether human, economic, or environmental in nature. Sustainable development, the integration of economic, social and environmental goals, offers such a solution. The World Commission on Environment and Development (the Brundtland Commission) defined sustainable development as "development that meets the needs of the present without compromising the ability of future generations to meet their own needs."

Amendments to the *Auditor General Act* in December 1995 instructed that all Ministers table "Sustainable Development (SD) Strategies" for their departments in Parliament by December 1997. *Agenda 2000* is the first SD Strategy of the Department of Foreign Affairs and International Trade (DFAIT), and sets out the Department's action plan to achieve its

sustainable development objectives through to the year 2000.

The Strategy profiles the work of the Department, defines its SD objectives, identifies related issues, and presents a plan of action. It is the Department's first effort in an ongoing process of change. The Department recognizes that real progress will require not only changes in attitude, but ongoing efforts to learn and improve.

The Department works to influence and leverage arrangements with other sovereign nation-states on issues of common interest, on issues as diverse as negotiating rules on sustainable management of forests and marine management practices, and negotiating agreements to ensure a fair and open system of world trade.

We are a nation dependent upon exports, deriving in 1996 close to 40% of our Gross Domestic Product (GDP) from the sale of goods and services outside Canada. We are also a nation dependent on the sustainable use of natural resources as it equates to the long-term viability of Canadian communities and the livelihoods supported by forestry, fishing, mining and agriculture.

The Department is committed to working for progress internationally on issues of concern to Canadians, including sustainable development, and to demonstrating excellence within the scope of its own operations. The Department will work, as well, to ensure that the international initiatives of other federal departments reflect Canada's commitment to sustainable development. To achieve global progress on sustainable development, Canada must speak with one voice to ensure greater dialogue and cooperation among the nation-states of the world community.



OBJECTIVES, ISSUES AND ACTION PLANS

SUSTAINABLE DEVELOPMENT OBJECTIVES, ISSUES AND ACTION PLANS

Agenda 2000 is the first step in a long-term process. While its objectives are occasionally visionary in nature, they are grounded in action plans and milestone indicators. The Department's first SD strategy also highlights those issues in which concrete results have already been made.

In other cases, a focus on process is more appropriate, recognizing that DFAIT is only one of several government departments and agencies active in this area and that Canada, in turn, is but one of many players on the international stage. In such an environment, real progress and commitment can only be achieved through negotiation, discussion, consensus building and agreement.

Following extensive consultations within the Department, with other government departments and agencies and with the public and private sectors, the Department identified four key sustainable development objectives:

- economic growth and prosperity,
- building peace and security,
- Canadian values and culture, and
- greening the Department's operations.

Ensuring that economic growth, social development and environmental protection are all given consideration in the pursuit of the Department's sustainable development objectives will require due diligence and effective partnering.

In the following charts each of the four key sustainable development objectives is presented in relation to Canadian interests, and to related departmental business lines and objectives. Issues arising from each objective are delineated, and an action plan with milestone indicators for measuring performance has been established for each issue.



OBJECTIVES, ISSUES AND ACTION PLANS

OBJECTIVE ONE: ECONOMIC GROWTH AND PROSPERITY

Goal Cooperative international action on issues of global concern, supported by an international system in which world trade, economic growth, business development, international investment and capital flows, social equity and environmental protection are mutually supportive objectives; open, rules-based processes and mechanisms for fostering sustainable and equitable economic growth and development, cooperation and communication, and instruments for dispute resolution

Canadian Interests Job creation, prosperity, the economic well-being, quality of life and equity of Canadians is heavily dependent on:

- International trade - export of goods and services in 1996 accounted for close to 40% of the GDP (319.5B);
 - Canada's largest market by far is the USA, but Canada exports more than 58.7B to other countries;
 - Exports provide jobs for Canadians: every \$1 billion in exports equals approximately 6,000 to 7,000 jobs;
- In 1995, total overseas direct investment reached \$142 billion, while interest, dividends and reinvested earnings for Canadian companies with investment abroad totalled \$7.4 billion;
- Protection of the Canadian, North American and global environment and the sustainable and eco-efficient development, management and use of natural resources. More than a quarter of Canada's trade is dependent on the resource sector.

ACTION PLAN - ISSUE 1A

Pursuing Canada's traditional active internationalism both bilaterally, regionally and multilaterally through increased networking and by demonstrating Canadian leadership in encouraging international action; identifying means to achieve global sustainable prosperity and economic growth and development (i.e., working with member nations of such fora as the UN, the OECD, APEC, WTO, OAS, the Arctic Council); and strengthening Canada's role as a "knowledge broker".

ACTION	MILESTONE INDICATORS
Work together with Canadian exporters, the IDRC, CIDA and other organizations to implement recommendations made by the Task Force chaired by Maurice Strong in Connecting With The World, to strengthen Canada's role as a knowledge-broker in support of SD.	Promote awareness of the information revolution and accelerate networks and partnerships through such fora as the June 1997 Global Knowledge for Development Conference in Toronto



ACTION PLAN: OBJECTIVE ONE - ECONOMIC GROWTH AND PROSPERITY

ACTION	MILESTONE INDICATORS
<p>Identify opportunities in the Canadian International Information Strategy to promote Canadian leadership on SD issues and support exports and inward investment in innovative Canadian technologies.</p>	<p>1997-98</p>
<p>Endorse the results of the APEC Environment Ministerial Meeting on SD at the APEC Economic Leaders Meeting. These include: a program of Action for Sustainable Cities, Strategy for the Sustainability of the Marine Environment and Cleaner Production Strategy. Also review progress of all APEC fora in integrating sustainable development into their activities.</p>	<p>APEC Economic Leaders Meeting, Nov. 24-25, Vancouver and subsequent meetings</p>
<p>Encourage Canada's multilateral partners to work towards mutually supportive trade and sustainable development policies. Continue own commitments under the North American Agreement on Environmental Cooperation (NAAEC). Participate in discussions dealing with environmental issues in the Free Trade Agreement of the Americas (FTAA) process.</p>	<p>Continued participation in WTO Committee on Trade and Environment, OECD, UNEP, UNCTAD, CSD, NAFTA; dealing with trade and environment issues in the NAAEC and in any negotiation of the FTAA</p>
<p>Integrate the Arctic Environmental Protection Strategy (AEPS) into the Arctic Council (AC) and develop and implement with the other 7 AC nations and Permanent Participants (international indigenous organizations) an SD Program and Action Plan; help organize the Circumpolar Conference on Sustainable Development.</p>	<p>June 1997 AEPS ministerial work program approved; define AC SD program in 1997; SD Conference in 1998; Ministerial approval of SD Program in 1998</p>
<p>Support SD in the OAS; coordinate follow-up to the 1994 Miami Summit and 1996 SD Summit of the Americas; establish a new OAS Committee on SD; and implement the Inter-American Program on SD; ensure civil society involvement in decision-making.</p>	<p>Work to obtain support for SD initiatives at the 1998 Santiago Summit of the Americas and elsewhere in the OAS</p>



ACTION PLAN: OBJECTIVE ONE - ECONOMIC GROWTH AND PROSPERITY

ACTION PLAN - ISSUE 1B

Working with other nations, the private and civil sectors to promote economic growth, poverty reduction, social equity and environmental protection in the context of sustainable development.

ACTION	MILESTONE INDICATORS
With CIDA, target international assistance, especially to the poorest countries, to actively support and pursue economic growth, poverty reduction, social equity and environmental protection.	Joint consultation on annual strategic planning and resource allocations
With the Department of Finance, support harmonization of activities by the International Monetary Fund (IMF) and the Multilateral Development Institutions (MDIs) to further sustainable development, environmental protection, poverty reduction, improved governance, reduction of unsustainable debt burdens and partnerships with civil society.	Annual meetings of the IMF/World Bank and MDIs, future replenishment of the MDI concessional windows, regular consultations with Canadian NGOs on the International Financial Institutions
With CIDA and Finance, pursue efforts for enhanced dialogue with developing countries in a number of fora (e.g., Global Coalition for Africa, multilateral and regional development institutions) in the context of the OECD's <i>Shaping the 21st Century</i> document.	Regular meetings of the Global Coalition for Africa, OECD/DAC discussions during 1997 and 1998, and follow-up to the OECD's <i>Shaping the 21st Century</i> and outreach objectives

ACTION PLAN - ISSUE 1C

The identification, definition and development of instruments and mechanisms to ensure sustainable management of renewable and non-renewable resources.

ACTION	MILESTONE INDICATORS
Promote the Global Programme of Action on Land-Based Sources of Marine Pollution, better international coordination of oceans issues, early entry into force of the UN Agreement on Straddling and Highly Migratory Fish Stocks.	Promote objectives at UNEP and UNCSD meetings in 1998 and beyond



ACTION PLAN: OBJECTIVE ONE - ECONOMIC GROWTH AND PROSPERITY

ACTION	MILESTONE INDICATORS
Promote better international coordination of freshwater issues, particularly in developing countries, addressing quality and access concerns in an integrated fashion.	Promote objectives at 6 th meeting of the UN Commission on Sustainable Development in 1998 where freshwater will be main theme
Promote the launch of negotiations on an international convention on forests, that would include a common definition of, and commitment to, achieving sustainable management of the world's forests.	Promote convention objective within the Intergovernmental Forum on Forests (IFF) created by the UNGA special session reviewing Agenda 21. IFF will meet periodically and report to CSD. In the year 2000 the IFF will advise whether or not to launch negotiations

ACTION PLAN - ISSUE ID

The implementation of measures to reduce transboundary pollution impacts and achieve progress on agreed means to reduce greenhouse gas emissions, protect the ozone layer, address climate change and biodiversity.

ACTION	MILESTONE INDICATORS
Participate in UNEP-sponsored negotiations to conclude a convention to implement Prior Informed Consent (PIC) procedures to trade in certain banned and severely restricted chemicals.	Conclude negotiations on the new PIC convention in 1998 and proceed to ratification
Secure a Protocol on Persistent Organic Pollutants (POPs) under the UN Economic Commission for Europe's (ECE) Convention on Long Range Transboundary Air Pollution (LRTAP).	Conclude a POPs protocol under LRTAP in late 1997 or early 1998
Negotiate a global POPs agreement under UNEP auspices.	Launch negotiations of a global POPs convention under UNEP auspices in 1998
Engage in negotiations on climate change issues under the Berlin Mandate Process, with the aim of concluding a legal instrument on commitments for the post-2000 period.	Conclude a new protocol at the 3 rd meeting of the Conference of the Parties in Kyoto Japan, December 1997



ACTION PLAN: OBJECTIVE ONE - ECONOMIC GROWTH AND PROSPERITY

ACTION	MILESTONE INDICATORS
Work for progress in particular on methyl bromide advanced phase-out dates under the Montreal Protocol.	Phase-out dates for methyl bromide agreed as 2015 for developing countries and 2005 for others with interim cuts
Participate in negotiation of a Biosafety Protocol under Biodiversity Convention to ensure the safe (in terms of biodiversity) transboundary movement of living modified organisms.	Target date for the international community is an agreement by the end of 1998

ACTION PLAN - ISSUE 1E

Using * Team Canada and other appropriate initiatives to promote the development, effective transfer and application of innovative sustainable technologies, including technology exchanges and the export of Canadian knowledge, products, expertise and services.

ACTION	MILESTONE INDICATORS
Examine the extent to which Canadian satellite imaging/mapping expertise and other applied environmental technologies and equipment can be utilized to support global sustainable development goals and objectives.	Examination complete and decision taken by close of 1998

ACTION PLAN - ISSUE 1F

Working to ensure that export development and financing mechanisms support sustainable development objectives while ensuring a level playing field for Canadian exporters and their international competitors.

ACTION	MILESTONE INDICATORS
Work with the Department of Finance, within the OECD Export Credits Group to establish a multilateral regime that will address environmental aspects of projects financed with official export credits, that would be equally binding on all export credit agencies.	Specific proposals presented at Export Credits Group meetings by close of 1997

* Team Canada is a partnership between business and federal, provincial/territorial and municipal governments to help Canadians increase their global trade.



OBJECTIVES, ISSUES, AND ACTION PLANS

OBJECTIVE TWO: BUILDING PEACE AND SECURITY

Goal Enhanced global peace and security supported by the rule of law and cooperative efforts on arms control, conflict prevention/peace-building, democracy, good governance, and international collaboration to combat terrorism, transnational crime, and drug trafficking.

Canadian Interests Many trends, including globalization, are driving a fundamental shift in foreign and trade policy and demand global solutions and multilateral cooperation :

Economic strength and social stability increasingly rival the importance of military strength as factors of influence and are more and more important in establishing foreign, trade and security policy.

Our borders are increasingly open to human, economic and environmental trends affecting our security (examples include the illegal movements of peoples, long range transport of various pollutants, global warming, health risks, drug trafficking and crime, terrorism).

A challenge increasingly is to ensure that the allocation of Canadian international assistance reflects foreign and trade policy priorities, including human security, the sustainable economic well-being of the world's peoples, and the integration and reform of transition economies.

Canada's huge landmass and long coastlines, relatively open borders, small population, and open economy influence and determine the approach Canada takes to such issues as collaboration and cooperation with the United States on sustainable development in North America, the rule of law, and protection of the environment.

ACTION PLAN - ISSUE 2A

Identifying and implementing the means to diffuse tensions, resolve disputes, prevent conflicts from occurring, and respond quickly to meet crises and humanitarian needs (i.e., peacekeeping and peacebuilding).

ACTION	MILESTONE INDICATORS
Initiate annual consultations with international partners on peacebuilding and human rights; support CIDA in implementing the newly-established Peacebuilding Fund (\$10M) to identify new approaches and solutions.	Annual consultations underway in 1997; Peacebuilding Fund implementation in FY 1997-98



ACTION PLAN: OBJECTIVE TWO - BUILDING PEACE AND SECURITY

ACTION	MILESTONE INDICATORS
Host international conference to sign treaty restricting the production and use of anti-personnel mines.	Treaty signing conference scheduled for December 1997
Follow-up on the Canada/OECD-DAC with an international symposium on excessive military expenditures and development.	Dialogue with developing countries, especially through regional fora, and incorporate conclusions at DAC high-level meeting and at OECD Ministerial
Work with UN Secretariat and other nations to create a multi-disciplined, multinational headquarters in NYC that would allow the UN to respond more effectively to humanitarian crises. (RDMHQ) Rapidly Deployable Mission Headquarters.	UN Trust Fund established FY 1995-96. Once US\$3.2 million raised, headquarters to be created. Scheduled for 1998

ACTION PLAN - ISSUE 2B

Enhancing and maintaining global peace and security by supporting the development or enlargement of regional cooperative security arrangements (e.g., NORAD, NATO, OSCE).

ACTION	MILESTONE INDICATORS
Promote, encourage and support cooperative security and development fora (eg., OSCE, ASEAN, ARF, OAS); and support mutual defence, democratic development and civilian control of the military through NATO enlargement and the implementation of partnership arrangements with Russia, Ukraine and states participating in the EuroAtlantic Partnership Covenant.	Ongoing



ACTION PLAN: OBJECTIVE TWO - BUILDING PEACE AND SECURITY

ACTION PLAN - ISSUE 2C

Safeguarding peace and the achievement of SD goals and objectives by encouraging and monitoring progress on Non-Proliferation, Arms Control and Disarmament agreements.

ACTION	MILESTONE INDICATORS
Through international agreements and supplier control mechanisms, restrict and strive to eliminate nuclear, biological and chemical weapons; restrict excessive accumulations of conventional weapons that can threaten regional security; contain the transfer of military related technologies; promote greater transparency on peace and security issues; and try to maintain a weapons-free outer space.	Protocol to the Canada/International Atomic Energy Agency (IAEC) bilateral nuclear safeguards agreement expected by end of 1997



OBJECTIVES, ISSUES, AND ACTION PLANS

OBJECTIVE THREE: CANADIAN VALUES AND CULTURE

Goal Projection abroad of Canadian values and culture which support sustainable social development, including the common security and well-being of all peoples through environmental protection; focussing on democratic development, human rights, the rights of indigenous peoples, ready access to health and education, reduction of poverty and both social equity and diversity.

Canadian Interests In the global environment, the sustainable development dimensions of Canadian values and culture help to define Canada on the world stage and can contribute materially to the international resolution of global threats to the environment and to social and economic development.

Commitments made by Canada and other nations of the world to enhance the global environment require national and international follow-up, assessment and compliance.

The human rights and social equity dimensions of Canadian culture are best protected by extending our concerns for human rights to all peoples of the world.

ACTION PLAN - ISSUE 3A

Working with other like-minded nations within the UN system (e.g., UNEP, UNCHS, UNDP, UNCTAD) and in other fora (i.e., la Francophonie, the Commonwealth, APEC, OAS, WTO, IFIs) to encourage better integration of social, economic and environmental factors in the operations and programs of these organizations; and to encourage and negotiate agreements on means to achieve progress on a broad range of issues relating to global sustainable development, including specific commitments to action on such issues as: forest management practices; protection of the marine environment; the management of hazardous materials and wastes; respect for human rights and the satisfaction of basic human needs; privacy and information issues; democratic development; the reduction of poverty; the rights of indigenous peoples; the rights of women and gender equality; and the rights of children and the exploitation of child labour.

ACTION	MILESTONE INDICATORS
Promote institutional reform of UN bodies engaged in sustainable development activities, in order to define clear roles and mandates, avoid duplication and improve coordination, together with other multilateral development institutions.	Ongoing



ACTION PLAN: OBJECTIVE THREE - CANADIAN VALUES AND CULTURE

ACTION	MILESTONE INDICATORS
<p>Support international market expansion opportunities for Canada's aboriginal peoples through the CIBS (Canada's International Business Strategy) framework and activities such as trade fairs and missions; organize a follow-up meeting to the first Aboriginal Economic Round Table; finalize work on the UN draft Declaration of Indigenous Peoples; complete work on a draft Inter-American Declaration on the Rights of Indigenous Peoples; and contribute to activities and initiatives in the International Decade of the World's Indigenous Peoples (1994-2004).</p>	<p>Incorporated in existing and future CIBS; integrated into 1997 and ongoing trade fairs and missions; organize Round Table meeting for 1998; finalize UN draft by 2004; complete Inter-American draft as soon as possible</p>
<p>Work with CIDA in negotiations on the replenishment of the Global Environment Facility.</p>	<p>Conclude a new replenishment in 1998</p>
<p>Better define the scope and coverage of the Basel Convention on the Transboundary Movement of Hazardous Wastes and their Disposal through an amendment.</p>	<p>Passage of an amendment to better define the wastes covered by the Convention in 1997 and subsequent ratification</p>
<p>Integrate Human Rights, Women's and Children's Rights into the agenda of future Team Canada missions; establish a stand-by roster of Canadian human rights experts for UN missions; seek third term as a member of the UN Commission on Human Rights; co-host a meeting of UN human rights treaty experts.</p>	<p>Ongoing</p>
<p>Support UN objective of fully integrating women's rights and equality issues into the programs and agendas of international human rights fora, and support the UN Secretariat's objective of gender equality as well as the work of the UN Special Rapporteur on Violence Against Women.</p>	<p>Integration by 1998 and support for the achievement of gender equality within the UN by 2000</p>

ACTION PLAN: OBJECTIVE THREE - CANADIAN VALUES AND CULTURE

ACTION PLAN - ISSUE 3B

Working with other governments, OGDs, the provinces and civil society to follow-up on international commitments including Rio (climate change, biodiversity & desertification), Cairo (sustainable population), Copenhagen (social development), Beijing (women's role and their contribution to SD), Berlin (climate change), Istanbul's Habitat II (sustainable cities and communities), Rome World Food Summit and other similar fora to ensure continuous improvement and achievement of sustainable development goals and objectives.

ACTION	MILESTONE INDICATORS
Work together with the provinces/territories, other governments, OGDs and civil society on the implementation of Rio Agenda 21 objectives, environmental conventions and the agreements reached at world summits in Cairo, Copenhagen, Beijing and Istanbul and Rome.	According to national and international reporting requirements
Assist the Commissioner of the Environment and SD in preparing a report on implementation of international SD agreements.	Assist with the preparation and maintenance of a detailed data base

ACTION PLAN - ISSUE 3C

Support and encourage voluntary sustainable development initiatives undertaken by organizations in the private sector and in civil society (e.g., ISO 14000, certification)

ACTION	MILESTONE INDICATORS
Continue to develop cooperative consensus-building relationships with the private sector and civil society to integrate and promote the adoption of voluntary sustainable development initiatives and approaches, including such measures as eco-friendly procurement practices, employment equity, the "greening" of organizational operations, and the pursuit and attainment of ISO standards.	Develop and implement on-going consultative and consensus-building mechanisms



ACTION PLAN: OBJECTIVE THREE - CANADIAN VALUES AND CULTURE

ACTION PLAN - ISSUE 3D

The Department supports foreign academics who study Canada and reinforce foreign perceptions of Canadian values. It funds scholarships that bring foreign graduate students to Canada, as well as extensive reciprocal youth and young-worker exchanges that expose other young foreigners to Canadian values, culture and perspectives.

ACTION	MILESTONE INDICATORS
Continue to support the development of overseas Canadian studies associations with the objective of nourishing an independent, authoritative foreign capacity to report objectively on Canada and issues involving it.	Maintain existing regional associations and expand as appropriate into new territories
Continue to develop agreements to encourage international mobility of students and faculty.	Ensure active follow-up to agreements with Europe and North America, and to the pilot project of the Commonwealth Scholarship and Fellowship Program
Continue to enable youth and young-worker exchange programs.	Appropriately 12,000 young persons exchanged annually



OBJECTIVES, ISSUES, AND ACTION PLANS

OBJECTIVE FOUR: GREENING OPERATIONS

- Goal** The responsible management and delivery of departmental programs and operations in which sustainable development considerations are factored into decision-making and which directly contribute to the achievement of sustainable development goals and objectives.
- Canadian Interests**
- The Department's programs annually provide more than \$300 million in direct contributions to various domestic and international organizations and institutions.
 - More than two million Canadians live and work abroad and about four million travel outside North America every year and many make use of Consular and Trade Development Services.
 - The Department is the Government of Canada's designated common provider of support services to other government departments and agencies with diplomatic and consular representation abroad. The Department employs approximately 8,200 staff, spends roughly \$800 million annually in operating expenditures, and manages Canada's real property holdings abroad, including approximately 552 owned and 1,307 leased facilities (i.e., Chanceries, Official Residences, and staff quarters).

ACTION PLAN - ISSUE 4A

Factoring sustainable development considerations into departmental decision-making on program priorities and resource allocation, including integrating SD into departmental planning and reporting instruments (i.e., the Business Plan, Mission Management Plans, Part III of the Estimates).

ACTION	MILESTONE INDICATORS
Integrate SD considerations into the Department's Mission Statement, Business Lines and Business Plan and ensure all SD initiatives and activities are fully costed and have identified sources of funding.	SD considerations are factored into current version of the Department's Performance Review and Accountability Structure and will be fully integrated in FY 1998-99 Business Plan



ACTION PLAN: OBJECTIVE FOUR - GREENING OPERATIONS

ACTION	MILESTONE INDICATORS
Prepare a plan for the conduct of a Baseline Study of all taxes, grants and subsidies to identify and eliminate barriers or disincentives to sound environmental practices and to support and contribute to the achievement of sustainable development objectives.	Plan prepared and approved by close of 1998
Integrate Environmental Management into existing Mission management plans and strategies at all major Missions.	Integration into Mission Management Plans for FY 1999-2000
Insure that the privacy of Canadians and personal security and information issues are integrated into decision-making processes in the preparation of passports and other personal documents issued by the Department.	Ongoing

ACTION PLAN - ISSUE 4B

Managing departmental operations and facilities to ensure the adoption and implementation of best environmental protection principles and practices.

ACTION	MILESTONE INDICATORS
Adopt and implement the Government's Best Practices Guidelines on the conservation of energy and water, the reduction of solid waste, and more efficient vehicle fleet and land use management.	Guidelines and instructions on environmental management published and disseminated by close of 1997
Use environmentally-sensitive products wherever possible.	Incorporate in Material Management manual by close of 1997

ACTION PLAN - ISSUE 4C

Implementing, updating and follow-up on the DFAIT Environmental Management Plan (1995).

ACTION	MILESTONE INDICATORS
Develop and introduce environmental audit guidelines.	Guidelines introduced by close of 1998



ACTION PLAN: OBJECTIVE FOUR - GREENING OPERATIONS

ACTION	MILESTONE INDICATORS
Finalize SD assessment instruments and screening forms for all major departmental projects and policy initiatives.	Instruments and forms introduced by close of 1997
Conduct environmental reviews of all recommendations to Ministers and to Cabinet.	Automatic review and incorporation in place in 1997
Implement the Department's Environmental Management System: <ul style="list-style-type: none"> ● guidelines for policy and program assessment; ● guidelines for project assessments under the CEAA POC Regulations; ● guidelines on Environmental Management; ● guidelines on the greening of conferences, meetings, and events hosted by the Department. 	Have an EMS in place by close of 2000

ACTION PLAN - ISSUE 4D

Ensuring continuous improvement in the realization of sustainable development goals and objectives, including the availability and application of appropriate instruments and mechanisms for assessing the sustainable development implications of major projects (e.g., the construction of new Chanceries) and of new policy initiatives.

ACTION	MILESTONE INDICATORS
Establish a SD Task Force to provide leadership on SD issues and clear lines of accountability for implementation of SD Strategy.	Task Force established and active in 1997
Ensure ongoing communication and feedback on progress realized towards the achievement of the Department's SD goals and objectives.	Mechanisms developed and in place by close of 1998



ACTION PLAN: OBJECTIVE FOUR - GREENING OPERATIONS

ACTION	MILESTONE INDICATORS
Develop and provide inter-disciplinary awareness modules to policy-makers on the integration of SD considerations into decision-making on foreign/international policy issues and initiatives.	Ongoing
Develop appropriate and necessary training and briefing programs for DFAIT staff and other interested parties.	Staff training programs developed by close of 1997 and offered in 1998
Examine the need for the creation of a resident body of DFAIT expertise on global sustainable development issues and their impact.	Examination complete and action decision by close of 1997
Promote SD best practices internationally.	Exchanges through APEC working groups and APEC Environment/SD Ministerial Meeting 1997: promote "best practices" focus for CSD national reporting in 1997 and beyond

CONCLUSION

Sustainable development demands an integrated approach to decision-making, taking into consideration the environmental, economic and social implications of a given action. It implies a commitment to equity, for present and future generations, and spells out the need for humankind to live within its environmental means. This means ensuring a sound global ecology in addition to a stable global economy, and the fair distribution of the costs and benefits of sustainable development to all nations.

Sustainable development has become a core Canadian value and is directly relevant to the development of Canadian foreign policy in the areas of trade and prosperity, global peace and security, protection of the environment, and the projection of Canadian values and culture.

The Department of Foreign Affairs and International Trade recognizes its responsibility to integrate sustainable development principles into foreign policy objectives. It also recognizes the need to ensure that its own performance supports and reflects its international activities.

The Department accepts the challenge of the task ahead. With Agenda 2000 as a basic framework, the Department makes clear its commitment to global sustainable development and equity for both present and future generations.

STRATEGY REQUIREMENTS AND PROCESS REQUIREMENTS

In December 1995, Bill C-83 formally incorporated environmental concerns and sustainable development requirements within the Auditor General Act. These amendments:

- establish the position of a Commissioner of the Environment and Sustainable Development in the Office of the Auditor General;
- ensure that environmental considerations, in the context of sustainable development, are taken into account in the Auditor General's reports to the House of Commons;
- require all Ministers to table sustainable development strategies for their departments in Parliament by December 1997;
- require the strategies to be updated at least every three years and tabled in Parliament;
- authorize the Auditor General to forward petitions from the public on "environmental matters" to responsible Ministers; and,
- require the responsible Ministers to respond to the petitions within 120 days.

Cabinet guidance included in A Guide to Green Government indicates that strategies should include: departmental profiles, issue scans, objectives, action plans, and mechanisms for performance reporting, analysis and measurement. Strategies are also to include a plan for conducting a baseline study of taxes, grants and subsidies. Departments are instructed to report annually on progress towards sustainable development in Part III of their Main Estimates.

In addition, Departments must ensure that they obtain the perspectives of clients, partners and other interested parties on departmental priorities and how to achieve them.

In March 1997, the first Report of the Commissioner of the Environment and Sustainable Development was tabled in the House of Commons. This document set out the Commissioner's mandate, priorities, and work program for the next two years. It has four main components:

- the review of the departments' sustainable development strategies;
- auditing of key environmental and sustainable development issues such as environmental assessment, climate change, and sustainable fisheries;
- special studies of issues such as Canada's international commitments and public and private sector performance;
- public petition monitoring on environmental and sustainable development issues.

PROCESS

The Department of Foreign Affairs and International Trade responded quickly to the requirements, beginning its internal consultations even before the Amendments were officially passed. Using an employee awareness campaign, the Department asked all Branches for their input in two areas: an assessment of the Department's activities with respect to their impact on sustainable development, and suggestions for practical ways in which to apply the tenets of sustainable development to policies, programs and operations.

Subsequent input was consolidated into an internal discussion paper which was refined and revised throughout 1996. In accordance with advice provided in the Guide to Green Government, the Department began by re-examining its mandate, mission statement, priority areas, and organization. The resulting profile appears in Appendix B.

Interdepartmental discussions on the development of a strategy took place throughout 1996 and 1997. Sustainable development issues were discussed numerous times in that period with Aboriginal leaders.

In order to ensure that Agenda 2000 would be comprehensive in scope, reflecting the many diverse views of the Department, a Sustainable Development Task Force was established in January 1997 under the chair of the Assistant Deputy Minister of Corporate Services. Task force members provided advice and guidance on departmental priorities and on consultations with the community which took place throughout 1997. Appendix C outlines that process.

For additional information refer to:

A Guide to Green Government. Minister of Supply and Services 1995, Catalogue No.: En21-136/1995E - ISBN No.: 0-662-23568-1.

Report of the Commissioner of the Environment and Sustainable Development to the House of Commons. Minister of Public Works and Government Services Canada 1997. Cat. No. FA1 - 2/1997. ISBN 0-662-62842X



FOREIGN AFFAIRS AND INTERNATIONAL TRADE

INTRODUCTION

The Department's legal mandate and mission statement guide its key priorities, which were defined in the Government's Foreign Policy Statement of February 1995, entitled *Canada in the World*.

LEGAL MANDATE

The Department's legal mandate is explicitly defined and enunciated in Sections 10 and 12 of the Department of Foreign Affairs and International Trade Act. It may be summarized as:

the conduct of Canada's international relations;
the promotion of international trade; and,
the provision of assistance to Canadians abroad.

MISSION STATEMENT

The Department's current mandate is reflected in the following Mission Statement.

To act for Canada and all Canadians to enhance prosperity, employment and security and work toward a peaceful world by the promotion of Canadian culture and values.

This mission statement is contained in the 1997-1998 Main Estimates approved by the Treasury Board and tabled in Parliament in February 1997.

POLICY PRIORITIES

The strategic policy priorities were defined in *Canada in the World*, and further amplified in the February 1995 Speech From The Throne as the following three key objectives:

The promotion of prosperity and employment and a sharing economy that supports job creation in Canada through trade and investment and that fosters and encourages the application and use of science and technology;

The protection of our security, within a stable global framework, including international security for Canada and Canadians from threats abroad as well as environmental security; and

The projection of Canadian values and culture and the projection of a modern and united Canada reflected in the advocacy of key Canadian values, including human rights, children's rights and a strengthened francophonie abroad.



ORGANIZATION AND BUSINESS LINES

The Department has three Ministers: the Minister of Foreign Affairs, the Minister for International Trade and the Minister for International Cooperation and la Francophonie. The responsibilities of the Ministers extend beyond this Department: for example, the Minister of Foreign Affairs is also responsible for the International Development Research Centre, the International Joint Commission, and the International Centre for Human Rights and Democratic Development.

The Minister for International Trade is responsible for the Export Development Corporation, the Canadian Commercial Corporation and the North American Free Trade Agreement (NAFTA) Secretariat, while the Minister for International Cooperation is also responsible for the Canadian International Development Agency (CIDA).

In addition, the Department has two Secretaries of State; one for the Asia-Pacific region and one for Latin America and Africa.

The implementation of the Department's mandate and the management of its programs and operations is organized along the eight functional Business Lines outlined in the Department's 1997-1998 Main Estimates, as presented to Parliament by the Minister in February 1997.

FIGURE 1: THE DEPARTMENT'S BUSINESS LINES AND PRINCIPAL CLIENTS/BENEFICIARIES

Business Lines	Principal Clients/ Beneficiaries
<p>1. International Business Development Creating jobs and prosperity in Canada by encouraging Canadian firms to take full advantage of international business opportunities and by facilitating investment and technology flow.</p>	<p>Canadian exporters and export-ready firms Investors and investment-seeking firms Workers in the export sector Provincial governments and municipalities</p>
<p>2. Trade and Economic Policy Increasing Canada's prosperity by effectively managing Canada's trading relationships and liberalizing trade and capital flows around the world, based on clear and equitable rules.</p>	<p>Canadian exporters, export-ready firms and workers in the international sector of the economy Canadian importers and consumers Canadian firms and workers in vulnerable and sensitive sectors Investors and investment-seeking firms Provincial governments</p>

FIGURE 1: (Continued)	
Business Lines	Principal Clients/ Beneficiaries
<p>3. International Security and Cooperation Contributing to a peaceful, law-based international system reflecting Canadian values in which Canada is secure from threats from abroad,</p>	<p>The Prime Minister, Ministers and their departments Provincial governments Canada as a society and individual Canadians and groups according to issue</p>
<p>4. Assistance to Canadians Abroad Satisfaction of the needs of individual Canadians travelling or living abroad for official assistance.</p>	<p>Canadians travelling or living abroad</p>
<p>5. Public Diplomacy Creation of interest and confidence in Canada abroad and an international public environment favourable to Canada's political and economic interests and Canadian values.</p>	<p>Canadian academic and cultural community Canadian cultural industries Foreign academic and cultural community interested in Canada Canadian and foreign media Clients of other business lines</p>
<p>6. Corporate Services Enabling the Department to achieve its mission and objectives through the delivery of cost-effective support services.</p>	<p>Departmental management and staff responsible for delivering other business lines</p>
<p>7. Services to Other Government Departments(OGDs) Helping other government departments to deliver their programs abroad through the delivery of cost-effective support services.</p>	<p>Other Government departments</p>
<p>8. Passport Services Provision of internationally respected travel documents to Canadian citizens and other eligible residents of Canada.</p>	<p>Travelling Canadians</p>

Table 1 - 1997-1998 Main Estimates by Region by Business Line (\$000)**

	Africa and Middle East	Asia- Pacific	Europe	Latin America and Caribbean	United States	Multi- lateral Missions	Canada	Total
International Business Development	17,839	54,668	41,345	19,725	26,183	83	62,919	222,762
Trade and Economic Policy	4,448	9,847	18,731	5,894	9,506	12,311	56,835	117,572
International Security and Cooperation	14,646	14,186	24,941	9,662	7,523	11,083	351,720	433,761
Assistance to Canadians Abroad	6,777	6,983	14,592	8,221	3,210	376	3,330	43,489
Public Diplomacy	4,659	13,268	26,288	5,644	7,875	1,171	25,277	84,182
Corporate Services	-	-	-	-	-	-	204,575	204,575
Services to Other Government Depts	33,459	60,859	48,874	25,447	13,424	3,495	-	185,558
Passport Services	-	-	-	-	-	-	7,402	7,402
Total	81,828	159,811	174,771	74,593	67,721	28,519	712,058	1,299,301

** For a more detailed presentation of the Department's activities and expenditure plans, see the Department of Foreign Affairs and International Trade, 1997-98 Estimates, Part III, Expenditure Plan. Available in Canada at most Public Libraries, or by mail from the Canada Communications Group - Publishing, Ottawa, Canada K1A 0S9.

FACTS AND FIGURES

Some parameters, facts and figures concerning the Department and its operations and responsibilities:

The budgetary Main Estimates for the Department in 1997-1998 are \$1.3 billion, of which approximate \$339 million is accounted for by grants and contributions.

The department employs about 3,900 Canadians in Canada and abroad and 4,300 locally engaged employees in overseas missions. More than half of the total program staff located abroad deliver the programs of other government department (OGDs). By the year 2000, the cost of providing services to support OGD staff and programs will account for approximately 40% of the Department's operational budget.

The department manages Canada's real property holdings abroad, including 62 owned and 140 leased chanceries, 70 owned and 42 leased official residences, and 420 owned and 1,125 leased staff quarters.

Although headquartered in Ottawa, the Department operates throughout Canada via 28 local and regional passport offices and through a regional network of 12 international trade centres.

Outside Canada, including honorary consuls, the Department has over 200 points of service and operates through a network of 129 missions and 33 offices in 104 countries. These countries represent 94% of the world population and 99% of the world GDP.

The 129 missions (including embassies, high commissions, consulates general, and consulates) are geographically dispersed as follows:

Bilateral Missions*	(121)
Africa and the Middle East	28
Asia-Pacific	27
Europe	35
Latin America and the Caribbean	19
United States	12
Multilateral missions**	(8)

* Bilateral missions are accredited to specific countries. They include large missions, which provide a full range of services across the Department's business lines framework, and smaller missions, which specialize in specific services, including those of other government departments such as the Canadian International Development Agency (CIDA) and Citizenship and Immigration.

** Multilateral Missions serve Canadian interests in specific international organizations such as the United Nations (UN), the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO), the Organization for Economic Cooperation and Development (OECD), the World Trade Organization (WTO), the European Union (EU), and the Organization of American States (OAS)

The Business Lines are pursued in the context of Canada's relations with foreign countries, regions, and international organizations. The Business Lines, combined with the geographic breakdown of missions, provides a complete, high-level picture of how the Department allocates and uses its resources around the world (see Appendix B).

CONSULTATIONS

As emphasized in the Guide to Green Government, Canadians want to be consulted before governments make decisions that could affect their lives and well-being. With this in mind, the Department presented various drafts of Agenda 2000 to the private sector, voluntary and community-based organizations, provincial governments, aboriginal groups, other government departments and individual Canadians.

Their comments on the strategy helped to broaden the perspective on many issues and underscored the need for clearer integration of the social, economic and environmental sustainable development factors included in the strategy, as well as more defined areas of responsibility for program implementation.

It should be noted, however, that this is only the first step in an ongoing process. While Agenda 2000 addresses as many of the issues as is feasible at this time, the Department recognizes that incorporating sustainable development considerations will take time, involving changes at many levels, as all areas of the public and private sectors come to a fuller understanding of the issues and their inter-relationship.

The consultation process on Agenda 2000 began within the department in 1995 and was extended in 1996 to include other government departments. In 1997 the process was further broadened to include the business sector, aboriginal groups, provincial governments, academia, voluntary and community-based organizations and the general public. This was achieved through interactive participation at various public and government fora, as well as the receipt of written submissions and input through the Department's Sustainable Development Internet web site.

Interactive consultations included:

- (1) a one-day conference in February 1997 in Ottawa co-hosted by the Department and the Canadian-based International Institute for Sustainable Development (IISD). Sixty representatives from the private sector, the academic community, voluntary/community groups and non-governmental organizations participated;
- (2) a February/March strategy presentation at three western universities by the Department's Coordinator of Environmental Assessment and Stewardship;
- (3) an April breakfast meeting in Vancouver hosted by the Department and coordinated by the University of British Columbia. One hundred representatives of the private sector, academia and special interest groups participated. The Minister of Foreign Affairs, the Honourable Lloyd Axworthy, presented Agenda 2000 for review;
- (3 a) a morning seminar after the breakfast meeting. The fifteen participants included academics and representatives of both industry and environmental groups;
- (4) numerous meetings with the International Trade Advisory Committee (ITAC) and the Sectoral Advisory Groups on International Trade (SAGITS).

Agenda 2000 was forwarded to a broad range of Aboriginal organizations across Canada. The Minister and other senior Departmental officials discussed many of the SD issues contained in the Strategy with representatives of the aboriginal community throughout 1996-97.

Written consultations included those with

- (1) provincial governments
- (2) environmental groups
- (3) members of the industrial sector
- (4) members of the business sector
- (5) retired heads of mission
- (6) interested members of the public.

Broad public review of Agenda 2000 began in February 1997 with the establishment of the Department's Sustainable Development web site which posted the various drafts of the document.

Agenda 2000 provides the first framework for the application of sustainable development principles to the Department's interests. The input of the broader community, through the consultative process, served to strengthen the framework with suggestions for a more integrated approach to the achievement of the Department's immediate goals. It also placed emphasis on the need for a federal sustainable development strategy that identifies both inter-departmental and government/business responsibility for the ongoing development and implementation of long-term goals.

AC:	Arctic Council
AEPS:	Arctic Environmental Protection Strategy
APEC:	Asia Pacific Economic Cooperation
ARF:	ASEAN Regional Forum
ASEAN:	Association of South East Asian Nations
CEAA:	Canadian Environmental Assessment Act
CIBS:	Canadian International Business Strategy
CIDA:	Canadian International Development Agency
CSD:	Commission on Sustainable Development
DFAIT:	Department of Foreign Affairs and International Trade
DAC:	Development Assistance Committee (OECD)
EU:	European Union
ECE:	Economic Commission for Europe
FTAA:	Free Trade Agreement of The Americas
FY:	Fiscal Year
GDP:	Gross Domestic Product
IAEA:	International Atomic Energy Agency
IDRC:	International Development Research Centre
IFF:	Intergovernmental Forum on Forests
IFI:	International Financial Institutions
IMF:	International Monetary Fund
IISD:	International Institute for Sustainable Development
ISO:	International Standards Organization
ITAC:	International Trade Advisory Committee (DFAIT)
MDI:	Multilateral Development Institutions
NAAEC:	North American Agreement on Environmental Cooperation
NAFTA:	North America Free Trade Agreement
NATO:	North Atlantic Treaty Organization
NGO:	Non-governmental agencies
NORAD:	North America Air Defence Command
OAS:	Organization of American States
OECD:	Organization for Economic Cooperation and Development
OGD:	Other Government Departments
OSCE:	Organization for Security and Cooperation in Europe
PIC:	Prior Informed Consent
POP:	Persistent Organic Pollutants
SD:	Sustainable Development
SAGIT:	Sectoral Advisory Groups on International Trade (DFAIT)
UN:	United Nations
UNCSD:	UN Commission on Sustainable Development
UNESCO:	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
UNEP:	UN Environmental Program
UNCHS:	UN Centre for Human Settlements
UNDP:	UN Development Program
UNCTAD:	UN Conference on Trade and Development
WTO:	World Trade Organization

APPENDIX E

GLOSSARY

Agenda 21: The blueprint for making development socially, economically, and environmentally sustainable that was agreed upon at the Earth Summit in Rio de Janeiro in 1992.

Biological Diversity (Biodiversity): The variety of different species, the genetic variability of each species, and the variety of different ecosystems that they form. (Wildlife Ministers Council of Canada)

Climate Change: A warming of the earth's atmosphere caused by increases in the atmosphere caused by increases in the atmosphere of certain gases that absorb the radiation emitted by the Earth, thereby retarding the loss of energy from the system to space.

Continuous Improvement: To continue to improve policies, programs, and performance, taking into account technical developments, scientific understanding, client needs, and community expectations.

Environmental Assessment: The systematic consideration of social, economic, and environmental factors during policy, program and project development and decision making.

Environmental Management Systems: Systems that provide a framework for monitoring and reporting on an organization's environmental performance.

Equity: Equity refers to the fair distribution of the costs and benefits of human activity between people. Its two components are intergenerational equity and current equity between people or groups of people.

Greening of Government Operations: An initiative aimed at establishing guidelines for all federal departments on how to integrate environmental considerations into the management of their operations.

Main Estimates: This annual fiscal plan sets out the spending of the Government of Canada. Part III of the Main Estimates lays out the detailed plans of a department.

Non-Renewable Resources: Those natural resources that are in fixed supply, but whose lifespan can be extended through more efficient or reduced use, re-use, or recycling (e.g. minerals, oil, coal).

